



IFRA

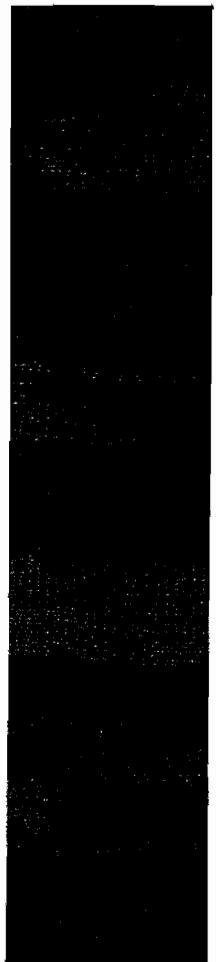
Les Cahiers

mars / avril 1998

n° 10.

Réfugiés urbains à Nairobi

Urban Refugees in Nairobi



- Urban Strangers. Refugees, Asylum Seekers and Illegals in Nairobi
- Nairobi : des étrangers en la ville. Quelle assimilation urbaine pour les réfugiés immigrés en Afrique ?
- L'émergence d'un marché semi-formel dans le quartier d'Eastleigh : l'intégration réussie des "réfugiés urbains" somaliens dans le secteur commercial de Nairobi.
- Investing in Asylum : Ethiopian Forces Migrants and the Matatu Industry in Nairobi.
- L'Itinéraire d'un demandeur d'asile rwandais à Nairobi.

Institut Français de Recherche en Afrique, Mars - Avril 1998. P 76. (IFRA *Les Cahiers*, 10)

Identité et publication IFRA

Directeur de la publication
Chief Editor: *Le Directeur de la publication* Bernard CHARLERY DE LA MASSELIÈRE

Comité de rédaction
Deputy Editors: François GRIGNON
François DEVENNE

Maquette de couverture Sébastien PORTE

Ce numéro a été dactylographié et mis en page par Peggy Ingonga et Laetitia Kamwenubusa.

IFRA 1998
INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE EN AFRIQUE

SOMMAIRE / CONTENTS

DOCUMENTS

Introduction : - Urban Strangers. Refugees, Asylum Seekers and Illegals in Nairobi	4
Marc-Antoine Pérouse deMontclos : - Nairobi : des étrangers en la ville Quelle assimilation urbaine pour les réfugiés immigrés en Afrique ?.....	7
Lionnel Martin : - L'émergence d'un marché semi-formel dans le quartier d'Eastleigh : l'intégration réussie des "réfugiés urbains" somaliens dans le secteur commercial de Nairobi.....	41
Peter Mwangi Kagwanja : - Investing in Asylum: Ethiopian Forced Migrants and the Matatu Industry in Nairobi.....	51

TEMOIGNAGE

- L'itinéraire d'un demandeur d'asile rwandais à Nairobi.....	70
---	----

NOUVELLES DE L' IFRA

- Missions, visites et programmes.....	77
- Publications de l'IFRA/IFRA Publications.....	81

Urban Strangers Refugees, Asylum Seekers and Illegals in Nairobi

The international community and researchers pay usually a lot of attention to camps refugees. Very little has been done on urban refugees and there are insufficient data. Urban refugees, as they are described here, are forced migrants who crossed an international border (i.e. excluding internally displaced people) and who settled in cities with or without a legal recognition. In Nairobi, a majority of them are illegals, which make it more difficult to trace their peculiar problems. Still, they play an influential role in the city and most of them being a sort of elite of the refugees: skilled professionals, intellectuals, leaders (elders, politicians, religious figures), businessmen, etc...

Each urban refugee group has its own social, cultural and political background which in turn determines its peculiar way of settlement and adjustment. The main urban refugee groups to be found in Kenya are the Somali, the Sudanese, the Ugandans, the Rwandese, the Ethiopians and other smaller communities according to their order of numerical strength (for more details see de Montclos's paper in this issue). The following sketch summarizes the different patterns of settlement by these groups.

	Urban refugees who had kins to accomodate them	Urban refugees with no kins to accomodate them
Scattered settlements	Ugandans	Sudanes Rwandese
Concentration in a section of the city	Somali	

Of interest is the considerable influx of Somali in urban centres and the economic dynamics that came into play, especially in Eastleigh, a section of Nairobi which was set aside by the colonial government for Asians of whom the Kenyan Somali were a part. On the one hand, the existence of Kenyan Somali, which is very peculiar, facilitated the integration of Somali "refugees". On the other hand, ethnic stereotypes and discriminations against Kenyan Somali did not help. Kenyan Somali were involved in the Shifta War (1963-1967) and advocated the annexation of present day North-Eastern Province to the Greater Somalia.

The Ugandans demonstrate a case of integration with assimilation. Ugandan refugee main influx in Kenya started after the 1971 Amin Dada's coup. There were two streams: the Baganda intelligentsia, who constituted professionals, and the Asian business community expelled in 1972. The interesting aspect of their integration is that the ones who escaped the 1982 expulsion by the Kenyan government choose to stay in urban centers in spite of improving conditions in Uganda. Urban economic opportunities promote integration and show the process of transformation from refugees to migrant workers and businessmen. Historical and cultural links as well as the legal framework of the East African regional cooperation also eased the Ugandan refugees assimilation.

The Rwandese, on the contrary, show a case of "disintegration" with pauperization. A. Haguma describes dramatically a very vulnerable population who had no kins in Kenya before 1994 (except Mombasa where there was a very small business community). Cultural and linguistic barriers as well as the geographical distance and the suspicion of being involved in the genocide make it very difficult for these "refugees" to integrate. They rely on their own ressources and can not easily invest. Therefore they are being impoverished and their needs could be as accute as those of rural refugees.

According to the few data available, it seems that most of these communities (Somali, Rwandese, Ugandan, etc.) were already urban dwellers at home. Besides the push factor as an explanation for choosing urban settlement, the pull factor of the city is a very peculiar. Urban centres provide economic opportunities, social amenities and a sense of freedom and anonymity as opposed to life and dependence syndrom in the camps. This refugee influx contributes to the expansion of cities. It is seen as constraining the urban social infrastructure. But we must bear in mind the self-sustaining aspect of urban refugees through their social organisation: self-help groups, links with the diaspora, religious ties, extended family patterns, assistance provided by exiled political parties via their own NGO's (Non Governmental Organizations), etc.

The economic impact is both positive and negative, as argues P. Kagwanja about Ethiopian *mataatu*. There are different levels of competition, whether in the formal or informal sector. Urban refugees, being usually better off than those in camps, are likely to invest capital. Thanks to their diaspora, they can also open up the urban market by bringing in foreign goods, as L. Martin shows with the Somali running the Garissa Lodge Market in Eastleigh. This contribution is positive if these goods were not available before but can undermine local industries if they were already produced in the host country. Often better educated and skilled than their counterparts in camps, urban refugees facilitate the transfer of technology (in education and training institutions for instance).

At the same time, their influx is perceived to increase the costs of services, especially in housing. In addition, urban "refugees" are accused of lowering wages: as illegals, they are ready to work for any price, they lack bargaining power and they are not members of trade unions. By creating competition in the labour market, they are widely perceived as exacerbating unemployment for the host population. The urban integration of the Kenyan rural migrant is already a complex process. Being a foreigner and possibly an illegal makes it even more difficult.

Marc-Antoine PEROUSE de MONTCLOS
(ORSTOM)

DOCUMENTS

Nairobi: des étrangers en la ville. Quelle assimilation urbaine pour les réfugiés immigrés en Afrique ?

Abstract :

The Integration of foreign communities into the African urban centres takes on a unique dimension where it concerns refugees who have been forced to move into these towns as a result of civil wars or natural disasters. In Nairobi, the asylum seekers are mostly illegal as they do not yet have official refugee status. Unlike the other migrants, they experience many difficulties in maintaining ties with their rural homes of origin and besides, many have often come from an urban background. Their being cut off, compounded by the impossibility of their return does not necessarily guarantee a firm settlement in city either. Their precarious and illegal status prevents these urban refugees from truly settling down in the city. The different ways the Rwandese, the Sudanese, the Ethiopians, the Ugandans or the Somalis used to come to Nairobi does not definately allow for a generalization of the scenario; but it certainly has a bearing on the classical analyses of rural migration and urbanization in Africa.

Une analyse classique de l'urbanisation en Afrique décompose les déterminants de l'exode rural entre des *push* et des *pull factors*, distinguant ainsi les raisons qui incitent à quitter la campagne et celles qui attirent vers la ville¹. Les migrations forcées dues aux conflits armés et aux famines n'ont guère été prises en considération dans ce canevas. Les chercheurs se sont plutôt penchés sur un enracinement citadin qui paraissait douteux au regard des relations étroites entre Africains des villes et Africains des campagnes. Ils y ont vu là la manifestation d'une tradition fondamentalement rurale.

On peut néanmoins se demander si le raisonnement est valide en ce qui concerne les réfugiés installés en ville. Ceux-ci en effet n'ont généralement pas la possibilité de retourner chez eux, ce qui ne garantit pas pour autant leur intégration dans le creuset urbain². Leur vulnérabilité économique, leur statut plus ou moins clandestin, la distance parcourue et leur mode de regroupement, qui privilégie les liens familiaux, ne se prêtent d'abord pas à l'assimilation et en font des communautés bien spécifiques.

Il est vrai que ce déracinement n'est pas comparable à celui de l'étranger africain dans les villes occidentales, qui a une dimension quasiment intrinsèque parce que les réglementations juridiques font du demandeur d'asile un hors-la-loi en puissance. En Afrique, on fait souvent, à tort ou à raison, l'hypothèse d'une intégration d'où la question raciale serait en grande partie évacuée. En témoignait le grand nombre de réfugiés *de facto*, c'est-à-dire ne bénéficiant d'aucune protection légale et installés spontanément. Les cas de figure peuvent prendre des formes variées. Il y a le migrant économique, le crypto-réfugié venu sous couvert d'études ou de voyage touristique, le déserteur ou l'exilé politique sous la menace d'une extradition, l'apartheid qui a dû renoncer à sa nationalité pour partir, l'irrégulier qui ignore les procédures ou qui est train de dénicher l'administration, ce qui peut prendre plusieurs années, celui encore qui a refusé l'asile pour garder son passeport, ou celui dont le passeport est pérémortem parce qu'il n'a pas pu retourner au pays le renouveler, etc³...

Le choix de Nairobi

Historiquement, les premiers réfugiés de Nairobi au sens moderne du terme sont des Ougandais, rejoints ensuite par une poignée de Sud-Africains et Mozambicains puis par des Rwandais, des Soudanais, des Éthiopiens et des Somaliens. Ces demandeurs d'asile sont d'abord en si petit nombre que leur établissement en ville ne pose pas de problèmes et passe plutôt inaperçu. En 1985, le Kenya compte officiellement quelque 9 000 réfugiés auxquels il faut ajouter un nombre équivalent d'illégaux, jusqu'à 16 000 selon certaines estimations. Il s'agit plutôt de jeunes hommes, moins de vingt ans pour près de la moitié d'entre eux, et ils sont à 90% concentrés sur Nairobi. La quasi-totalité des 5 000 réfugiés éthiopiens recensés au début des années 1980, par exemple, vivent à Nairobi, essentiellement au nord-est du centre-ville dans les quartiers d'Eastleigh et Pangani⁴. Plus de 40% ont un passé urbain et ont suivi une formation dans le secondaire, dénotant déjà des traits assez « élitistes » ; seulement 10% ont une origine paysanne autorisant à parler d'un exode rural classique⁵.

Les flux de réfugiés en direction de Nairobi se précipitent avec les crises éthiopienne et somalienne en 1991 puis rwandaise en 1994. Submergé par le nombre, le ministère de l'Intérieur kényan passe le relais au HCR, le Haut Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies, qui sous-traite lui-même avec le Jesuite Refugee Service (JRS). Principal organisme d'aide aux réfugiés à Nairobi, ce dernier doit alors faire face à quelque 7 000 demandes d'asile par an avec un record de 78 695 cas individuels en 1992⁶. Les chiffres du HCR, qui mentionnent 20 000 réfugiés urbains à partir de 1995 et passent brusquement à 60 000 individus en 1997, ne sont guère utiles car ils ne reposent sur aucun fondement scientifique. Un projet kényan de carte d'identité pour les réfugiés urbains a quant à lui été abandonné en 1994, les autorités ayant cessé dès 1988 de délivrer les cartes marron qui donnaient droit à une protection pleine et entière suivant les termes de la Convention de Genève de 1951. Tout ce qu'on peut dire, c'est que de 1994 à 1996, 15 744 personnes sont passées dans les rets du JRS et du HCR à Nairobi et que 11 598 ont obtenu une lettre de protection. Du fait des rejets et du tarissement des arrivées, on observe ensuite un ralentissement. Le JRS ne reçoit plus que 6 207 demandes d'asile en 1994, 5 086 en 1995, 4 451 en 1996 et 3 700 en 1997.

Ces migrants, couramment appelés « réfugiés », bien que la plupart n'en aient pas officiellement le statut, sont venus à Nairobi pour se fondre dans l'anonymat urbain, échapper à la vie des camps et essayer de trouver un emploi. D'une certaine manière, Nairobi fait figure d'Eldorado. Elle sert en effet de base arrière aux ONG (Organisations non-gouvernementales) qui travaillent au Rwanda, au Soudan et en Somalie, d'où l'espoir d'un recrutement. Plaque tournante de l'Afrique de l'Est, elle représente aussi un tremplin pour un autre départ, vers l'Occident cette fois.

La ville s'avère alors être surtout un lieu d'accueil pour des « réfugiés » d'origine citadine et relativement qualifiés. Les Rwandais hutu venus s'établir à Nairobi à partir de 1994, par exemple, étaient déjà des citadins, souvent des intellectuels : 53% étaient originaires de Kigali, 12% de Butare⁷. De même, on estime que 20% des quelque 5 500 étudiants que comptait l'Université de Mogadiscio au moment de sa fermeture en 1990 sont partis dans les pays voisins, essentiellement le Kenya, où ils seraient deux cents et où, selon la Somali Students Association, une quarantaine ont réussi à poursuivre des études supérieures à Nairobi⁸.

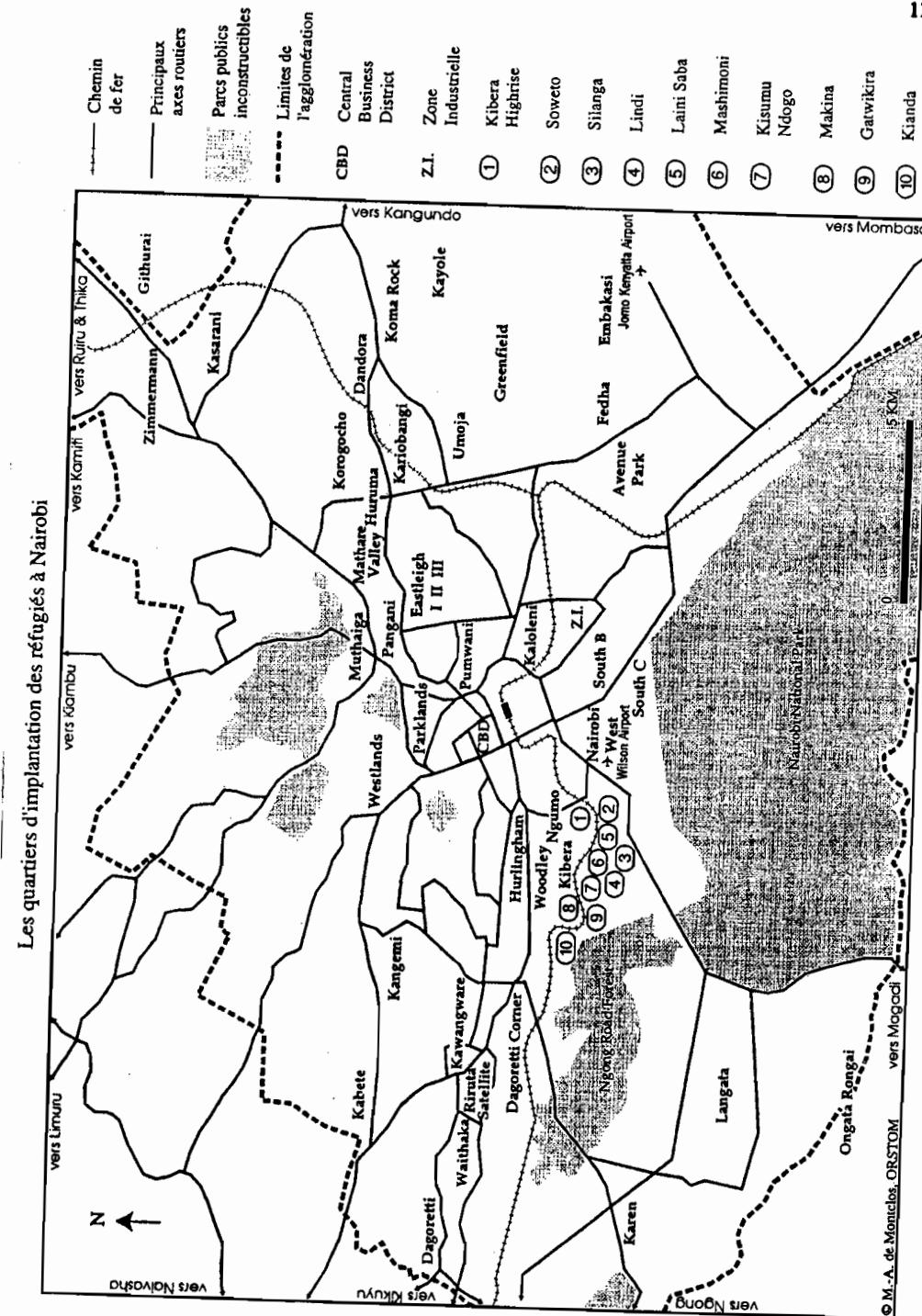
Il s'agit d'ailleurs là d'une caractéristique propre aux réfugiés urbains. Etudes et sondages ont montré que les cadres supérieurs étaient la cible de répressions politiques bien spécifiques. Un tiers des réfugiés éthiopiens à Khartoum au milieu des années 1980 étaient ainsi des étudiants qui avaient fui la conscription militaire ; près des deux tiers venaient d'un milieu social plutôt

aisé, classes moyennes ou haute bourgeoisie, vraisemblablement d'origine urbaine. Ces "Éthiopiens" (entendez Érythréens) savaient, pour 80% d'entre eux, lire et écrire tandis que 20% avaient fait des études dans le secondaire, chiffres que l'on pouvait favorablement comparer au taux d'alphabetisation (45%) de la population soudanaise au niveau national. A l'inverse, 78% des réfugiés somaliens dans les camps d'Éthiopie à la fin des années 1980 étaient des nomades qui disaient n'avoir jamais été à l'école⁹.

Le choix du quartier

D'un point de vue éducatif plus que matériel, les demandeurs d'asile à Nairobi représentent ainsi une sorte « d'élite des réfugiés ». Concrètement, leur établissement sur place a pour beaucoup dépendu des relations qu'ils entretenaient déjà avec la ville et de la connaissance qu'ils pouvaient en avoir (voir carte). Les Hutu sont arrivés de façon dispersée car ils n'avaient pas de points d'attache avec le Kenya, à la différence par exemple des Somali de la banlieue d'Eastleigh ou des commerçants rwandais qui disposaient déjà d'un pied-à-terre à Mombasa, dans le centre-ville ou le quartier de Nyali. À Nairobi, le lieu de résidence des Hutu a été choisi d'un point de vue très pratique en fonction du bas prix des loyers (Koma Rock, où l'on pouvait trouver un deux-pièces correct à Ksh 6 000 par mois), à cause de la présence d'une paroisse susceptible d'aider les nouveaux arrivants (Kayole) ou du fait de la proximité d'un marché de fruits et légumes qui permettait d'économiser sur le budget d'alimentation des ménages (comme à Kawangware). Le bouche-à-oreille a ensuite fait le reste. Paradoxalement, ces Hutu ont parfois occupé les mêmes quartiers que les réfugiés tutsi des années 1980, dont un bon quart habitaient Kawangware et son prolongement de Riruta Satellite¹⁰. Rien ne permet cependant d'affirmer que ces précédents aient pu guider le cheminement des Hutu arrivant à Nairobi.

Dans une certaine mesure, il en est de même des réfugiés soudanais. Nairobi avait pu accueillir des personnalités de la rébellion Anyanya comme Aggrey Jadein, un Pajulu qui avait fondé la Sudan African National Union et qui, après des menaces de mort de la part des Dinka, avait quitté le gouvernement provisoire du Sud-Soudan en septembre 1968. Aggrey Jadein ne devait regagner son pays qu'avec la politique de réconciliation nationale décrétée par le président Nimeiri en 1977, soit cinq ans après les accords de paix d'Addis Abeba. Au moment de la reprise de la guerre civile en 1983, Nairobi ne comptait plus qu'une poignée de Soudanais originaires de la région de l'Equatoria ; enclavés, les Dinka avaient eu plus de difficultés à migrer tandis que les Nuer allaient



plutôt en Éthiopie pour des raisons de proximité. L'intensification des combats allait alors pousser un éventail plus large d'ethnies du Sud-Soudan vers les villes du Kenya, parmi lesquelles Nairobi, Kitale, Kapenguria, Limuru, Kisumu, Nakuru, Eldoret et même Mombasa. D'après les vétérans de cet exode, Nairobi recensait 23 familles de réfugiés sud-soudanais en 1986, peut-être une centaine de personnes à l'époque, et dénombrerait aujourd'hui quelque 5 000 individus de la sorte. Les témoignages concordent pour expliquer que l'ethnicité a été un facteur déterminant des modes de regroupement. Les Soudanais de l'Equatoria se sont établis dans des quartiers comme Kibera, South B et C, Mathare Valley, Umoja, Koma Rock, Kabete, Woodley et Nairobi West ; Nuer et Dinka du Haut Nil se sont relativement mélangés à Zimmerman, à Kawangware ou autour du marché Kenyatta à Ngumo tandis que d'autres clans nuer choisissaient d'aller habiter plus loin de la ville à Riruta Satellite, Kikuyu ou Ruiru et que les Dinka du Bahr el Ghazal s'installaient à Langata ou Kibera Highrise.

Le découpage ethnique et racial des quartiers de Nairobi a bien sûr pu influencer l'installation des réfugiés en ville, surtout à Eastleigh pour ce qui est des Somali. A Nairobi, les Britanniques avaient en effet mis en place un cadre ségrégué où les Blancs vivaient à Westlands, Muthaiga ou Karen, les Indiens à Parklands ou Pangani et les Noirs à Pumwani ou Kaloleni. Ce compartimentage allait jusqu'à séparer les populations africaines en fonction de leurs appartenances ethniques, avec Mathare pour les Kikuyu et Langata pour les Luo par exemple. Les Somali avaient obtenu d'habiter en zone indienne dans une banlieue, Eastleigh, qui avait d'abord été prévue pour les commerçants et les artisans du bazar mais qui fut vite déconsidérée parce qu'occupée par des éleveurs de bétail avec leurs troupeaux¹¹. De fait, le développement d'Eastleigh fut laissé aux mains du secteur privé. Les Ogaden, prédominants dans l'actuelle province kenyane du Nord-Est, ont investi les lieux, ainsi que des Degodia hawiye et des marchands isaaq¹².

Eastleigh est aujourd'hui le seul fief ethnique dont l'identité de quartier ait été assimilée à celle de ses réfugiés. Pour autant, le nombre de Somaliens vivant à Nairobi reste un mystère ; il peut aller de 10 000 à 100 000 personnes¹³. Aucun sondage n'a été fait à ce sujet, même si une association clanique a pu recenser 411 familles dolbahante, peut-être 2 000 personnes, dans les trois sections d'Eastleigh où se concentrent vraisemblablement une majorité des réfugiés somaliens en ville. Si l'on suit la progression démographique du quartier, qui est passé de 53 562 à 77 713 habitants entre les recensements de 1979 et 1989, soit une croissance de 145%, on peut tabler sur une population avoisinant les 110 000 habitants en 1996. Ces chiffres sont à mettre en rapport

avec le nombre de Somali officiellement recensés à Nairobi, 12 988 en 1989, 6 941 en 1979, 2 557 en 1969 et 950 en 1962. A défaut de renseignements plus précis, la comparaison permet de voir que l'urbanisation des Somali à Nairobi est récente et que l'apport des réfugiés au début des années 1990 a certainement eu un fort impact sur la croissance du quartier d'Eastleigh. Celui-ci n'est cependant pas un ghetto ethnique si l'on en croit la différence de chiffres entre sa population et le nombre total de Somali à Nairobi. Les réfugiés ne sont pas tous allés à Eastleigh. Les plus riches d'entre eux ont préféré habiter des quartiers aisés où les loyers pouvaient dépasser les 2 000 FF, comme à Hurlingham, Westlands ou South B & C. D'autres sont partis dans des banlieues plus lointaines comme Ongata Rongai.

A l'image d'Eastleigh, le quartier de Kibera semblait aussi prédisposé à accueillir les réfugiés soudanais, tout au moins si l'on suit les lignes nationales et ethniques dégagées par le compartimentage racial des Britanniques. A l'origine, Kibera était en effet peuplé de Nubi (ou Nubiens), des musulmans d'origine soudanaise recrutés dans les armées coloniales. Le terme, apparu dans les années 1910, fait référence à la Nubie autant qu'au pays des Noirs (*Bilal as Sudan*). Il ne désigne pas un groupe ethnique en particulier¹⁴. Historiquement, il s'agit d'abord de tribus enrôlées par les armées égyptiennes lors de la conquête du nord du Soudan dans les années 1820 : des Nouba de Kadugli, des Shilluk de Malakal, des Baggara du Nil, des Danagla de Dongola et quelques Shayqiya de Meroé. Puis, à mesure que les Égyptiens descendaient vers le sud du Soudan dans les années 1850, ont aussi été embrigadés des descendants d'esclaves rassemblés dans l'Equatoria : des Dinka, des Kakwa, des Baka, des Nyangbara, des Kuku, des Latuko (ou Latuho), des Bari, des Mundari, des Avukaya, des Logo, des Lugbara, des Moru, des Madi et même des Zande, anthropophages si réputés pour leur cruauté qu'on les avait surnommés Niam-Niam par référence à la taille en pointe de leurs canines.

Avec l'arrivée des Britanniques dans la région, ces soldats nubi ont ensuite été versés dans les armées coloniales. Après avoir combattu les Banyoro d'Ouganda, les Somali du Jubaland et les Nandi du Kenya dans les années 1890-1910, ils ont été installés dans des villes de garnison comme Nairobi, Mumias, Homa Bay, Kisii, Kakamega, Eldama Ravine, Kibigori et Nakuru au Kenya, ou Gulu, Bombo et Arua en Ouganda. Leurs lieux de cantonnement, les *zariba*, sont devenus des quartiers de l'État, dits *malakiya*, où ils avaient sur la terre un droit d'usage à défaut de propriété. C'est en 1902 que les Nubi ont commencé à s'établir à Kibera. En 1917, le quartier est devenu une réserve militaire pour loger les soldats ayant au moins douze années de service. Mais on

a interdit d'y construire des maisons permanentes car la Commission Morris Carter de 1934, chargée d'enquêter sur les problèmes fonciers du Kenya, a envisagé la possibilité d'inclure Kibera en zone européenne. L'idée de la municipalité, qui avait placé Kibera sous son autorité en 1928, était d'expulser les illégaux qui servaient de domestiques ou d'employés aux Nubi et de récupérer les parcelles laissées vacantes par les descendants des soldats. C'était compter sans les quelque 1 600 Nubi qui habitaient le quartier en 1944. Ceux-ci revendiquaient la propriété de la terre et le droit de la céder à leurs enfants. Le coût d'une opération de relogement étant trop élevé, les autorités autorisèrent un développement contrôlé de Kibera. Un projet de réhabilitation ne vit jamais le jour à cause de l'insurrection Mau Mau dans les années 1950.

Depuis lors, la position des Nubi n'a cessé de se dégrader. Alors qu'ils avaient constitué le gros des armées coloniales au Kenya, avec les Nandi, les Kamba, les Masaï et les Somali, leur proportion a sérieusement diminué après la Première Guerre mondiale, quand les Britanniques se sont mis à recruter des autochtones avec des contrats plus courts qui prévoyaient à terme le retour des soldats dans des réserves « indigènes ». Les Nubi se sont alors engagés dans la police et l'administration. Toujours au service de l'État, ils ne pouvaient cependant plus arguer comme autrefois des services rendus au colonisateur pour obtenir des priviléges en milieu urbain. Leur niveau de vie dans les années 1940 était de toute façon supérieur à celui des autres citadins africains, leurs parcelles étant plus grandes que la moyenne. Tirant parti de leur arabilité et de leur statut non-indigène, les Nubi avaient en effet été exemptés du *kipande*, le pass colonial qui réglementait les déplacements des autochtones et interdisait notamment l'entrée en ville. C'est d'ailleurs pour la même raison, échapper au *kipande*, que les propriétaires kikuyu de Nairobi, à qui appartenaient la moitié des logements pour Africains dans les années 1930, s'étaient convertis à l'islam...

On estime que les Nubi sont aujourd'hui environ 15 000 au Kenya, un nombre à peu près équivalent à celui de l'Ouganda. Ceux de Kibera, à qui appartenaient encore deux tiers des lots en 1972, ont vu leur position foncière rognée par la poussée urbaine des migrants, luo notamment¹⁵. Ceci est allé de pair avec une dégradation du bâti. Kibera est devenu une des plus grosses zones informelles de Nairobi avec Mathare Valley et Korogocho. Selon certaines estimations qui couvrent les sous-quartiers de Makina, Kisumu Ndogo, Gatwakira, Laini Saba, Mashimoni, Lindi, Silanga, Kianda et Soweto, Kibera compterait 248 160 habitants¹⁶. Infime minorité, les propriétaires nubi vivent surtout au nord de la ligne de chemin de fer, à Makina, tandis que les squatters luo sont plutôt au sud, par exemple à Kisumu Ndogo (le « petit Kisumu », du nom de la

« capitale » du pays luo). De par leur passé aux côtés du pouvoir, ces Nubi ont été perçus comme des alliés du parti gouvernemental, la KANU (Kenya African National Union). En un sens, cela leur a permis d'échapper aux expulsions de Ngong en décembre 1989, qui ont pu affecter une autre communauté soudanaise installée par les Britanniques à Bul Bul, une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Nairobi dans la province de la Rift Valley. Mais à Kibera, l'affichage KANU et conservateur des propriétaires nubi n'a pas manqué de provoquer des tensions ethno-politiques avec les locataires luo, dont le député de la circonscription, Raila Odinga, était un chef de file de l'opposition. Lors d'accrochages en 1995, des maisons ont été incendiées sous prétexte qu'elles appartenaien t à des Nubi... et ce sont les locataires luo qui en ont pâti.

Il n'est donc pas du tout évident que les Nubi musulmans de Kibera aient été particulièrement enclins à aider les réfugiés chrétiens venus du Sud-Soudan. Marginalisés par leur éducation coranique, exclus du pouvoir par des élites chrétiennes, détribalisés par leur implantation urbaine, supplantés par des Luo devenus majoritaires à Kibera, ils n'en avaient de toute façon pas beaucoup les moyens. Descendants de soldats étrangers aux territoires où ils servaient les intérêts du colonisateur, ils formaient un groupe à part, des citadins sans terre tribale, et n'avaient jamais pu être assimilés. À la différence des Somali d'Eastleigh, ils n'entretenaient plus de liens familiaux avec leur pays d'origine. En même temps, leur forte identité religieuse ne les plaçait pas d'emblée dans une position d'antagonisme vis à vis de réfugiés chrétiens car elle reflétait simplement la domination des musulmans dans les armées d'esclaves du Soudan, où le recrutement allait de pair avec la conversion à l'islam et la circoncision.

La question soulève d'ailleurs un point d'importance : autant les églises ont joué un rôle structurant dans l'accueil des réfugiés rwandais ou sud-soudanais, autant il ne semble pas que l'islam ait eu cette importance pour les Somaliens. L'islam dénote pourtant une forte connotation sociale. L'aumône est obligatoire et sa redistribution doit aider les pauvres, qu'il s'agisse de la *sadaka* hebdomaire à la mosquée pendant la prière du vendredi ou de la *zaqat* annuelle qui, pendant le mois du même nom, marque la fin du ramadan avec l'impôt *fîra*. En principe, un huitième de la *zaqat* est destiné aux voyageurs de passage, spécialement les pèlerins à destination de La Mecque. Il ne s'agit pas là d'un impôt à proprement parler mais d'une obligation religieuse. La collecte de la *zaqat* est rarement institutionnalisée au niveau de l'État, exception faite du Soudan de Nimeiri où une loi de mars 1984 la substitua à la fiscalité coloniale au nom d'un islam trafiqué pour les besoins de la cause d'un régime aux abois. La *zaqat*, qui équivaut plus ou moins au dixième des revenus, finance simplement

un clergé musulman certes parfois proche du pouvoir séculier Au XIX^e siècle, elle a par exemple servi à rétribuer l'administration du califat de Sokoto dans le nord du Nigeria ainsi que les congrégations islamiques de Bardera, de la Shebelle et de la Juba en Somalie.

Le Coran accorde un statut bien particulier aux réfugiés. Historiquement, les exilés *muhâgirîn* sont les fidèles du prophète Mohamed qui, en 622, durent fuir à Médine la persécution des habitants de La Mecque. L'événement marque le début de l'ère musulmane, l'Hégire, qui tire son nom de la même racine *higra*. Le verset 195 de la troisième sourate promet ainsi le paradis à ces premiers musulmans « qui ont émigré [...] qui ont été expulsés de leurs maisons [...] qui ont souffert dans [le chemin du prophète,] qui ont combattu et qui ont été tués ». Dans le verset 19 de la trente-deuxième sourate, le paradis est lui-même assimilé à un refuge. Le verset 8 de la cinquante-neuvième sourate l'islam fait quant à lui obligation de redistribuer le butin aux émigrés les plus pauvres, ceux qui ont été « privés de leurs biens tandis qu'ils recherchaient une faveur de Dieu ». Le droit d'asile n'est d'ailleurs pas sans arrière-pensées, ainsi qu'en témoigne le prosélytisme du verset 6 de la neuvième sourate, qui recommande l'accueil du polythéiste afin de mieux le convertir

C'est en vertu de cet islam « social » que, lors des violences politiques de 1997 à Mombasa, les autochtones musulmans de la côte kenyane sont allés chercher refuge dans les mosquées tandis que les immigrants chrétiens des hautes terres allaient s'abriter dans les églises. On aurait pu s'attendre à un schéma similaire avec les réfugiés somaliens. Or ce sont les liens claniques et familiaux qui ont été privilégiés. Cela tient sans doute aux particularités de l'islam confrérique en Somalie, particulièrement en milieu pastoral, où la loi coutumière a le dernier mot et où le juge *qadi* ne jouit pas de l'autorité qu'il peut avoir en ville¹⁷. La loi islamique correspond mieux à un mode de vie sédentaire, notamment urbain, et les nomades somali sont souvent perçus comme de mauvais musulmans, surtout dans le Nord. Dans le Sud, où certains lignages ont des fonctions religieuses bien précises, voire héréditaires, la vocation sociale de l'aumône islamique n'est guère plus évidente. En pays helai par exemple, c'est la réputation de sorcellerie de cheikh Mumin qui a permis à son *rer* (lignage) d'exercer une grande influence sur les Rahanwein et de leur extorquer un tribut. Sinon, les hommes de religion *wadaddo* (sg. *wadad*) sont considérés comme des saints mais leurs enseignements n'affectent pas sensiblement les modes de vie nomades.

D'une manière générale, d'ailleurs, la confrérie *tariqa* (« le chemin de la vérité divine », pl. *turuq*) d'Afrique de l'Est ne joue pas le rôle politique et

social de ses homologues d'Afrique de l'Ouest ou du Soudan¹⁸. Elle ne repose pas tant sur des réseaux d'écoles coraniques que sur des clientèles souvent éclatées, voire élitistes pour ce qui est de l'Alawiya, la confrérie des chérifs du clan *Jamal al-Layl*, fondée dans l'Hadramout au XIII^e siècle. La Husseiniya dans le Nord du Kenya fait exception car elle a vocation à aider les étrangers, les pauvres et les femmes. Sinon, l'influence des confréries soufies en matière d'assistance sociale est limitée. Les Arabes, les Swahili et les Somali qui ont initié ces confréries n'ont pas eu un impact aussi important que les marabouts maures en Afrique de l'Ouest. Ils ont certes permis aux Africains de réinvestir la religion islamique pour leur propre compte mais n'ont pas opposé de forte résistance à la colonisation, hormis peut-être lors de la rébellion Maji Maji de 1905 en Tanzanie et d'une tentative de coup d'État musulman en Ouganda en 1888.

Ainsi l'islam s'est-il avéré être un élément de peu d'importance pour ce qui était de l'accueil des réfugiés somaliens à Eastleigh. Il faut dire qu'au Kenya, le volume financier des associations islamiques susceptibles de fournir une aide humanitaire n'est pas très conséquent. Les musulmans d'origine indienne auraient pu faire exception du fait de leur puissance dans les milieux d'affaires. Mais beaucoup ont quitté la région lorsqu'ils ont été chassés d'Ouganda par Amin Dada en 1972, ceci entraînant la mise en veilleuse de leur East African Muslims Welfare Society. De plus, les efforts de la Social Services League, qui a été fondée par des Indiens à Mombasa en 1921 et qui s'est étendue à Nairobi en 1933, se sont longtemps limités aux membres de la communauté. Aujourd'hui, les Indiens investissent dans des projets de développement et n'interviennent pas dans l'urgence, ce qui leur vaut parfois des reproches à l'encontre d'une charité que d'aucuns trouvent intéressée. Trois des six hôpitaux de Nairobi et deux des quatre de Mombasa appartiennent ainsi à des Asiatiques. Or l'hôpital de la Fondation Agha Khan des Ismaélites de Nairobi, par exemple, pratique les prix du marché. La Fondation Agha Khan, très active par ailleurs, n'a jamais ciblé le problème des réfugiés alors même que le fils cadet de l'Agha Khan, Saddruddin, avait été nommé à la tête du HCR entre 1965 et 1977 et qu'il était devenu sous-secrétaire général des Nations-Unies en 1988, avec pour mission de venir en aide à l'Afghanistan¹⁹.

Les autres communautés musulmanes du Kenya, elles, ne brassent pas de tels chiffres d'affaires. Les Somali kenyans de la North Eastern Muslims Welfare Society n'ont qu'une emprise locale sur Garissa, près des camps de Dadaab. Au niveau national, la Young Muslim Association, fondée à Nairobi à l'Indépendance, gère quelques petits projets comme un orphelinat à Garissa, où elle a commencé à travailler en 1969. Les organisations financées par les pays

arabes sont plus présentes sur le terrain, telles Rabit al-Islam (« Entraide »), Jamiyat el-Qheriya ou Al-Muntada al-Islami. Les Koweïtiens de l'African Muslims Agency ont secouru les victimes de la sécheresse dans le Nord-Est du Kenya et ont ouvert des écoles à Thika, Hola, Moyale, Kajiando, Lamu, El Wak, Kilifi, Madogashe, Wajir, Garbatula, Archer's Post et Eldoret. Les Saoudiens d'Al-Haramein ont quant à eux fourni de la nourriture aux réfugiés de Dadaab. La medersa Al-Nejah, autre institution saoudienne, dispense gratuitement un enseignement coranique à Garissa. Lancée à Riyad en 1989 et enregistrée au Kenya avec un statut d'ONG en 1992, la fondation Ibrahim al-Ibrahim opère à Nairobi, avec une clinique quasi-gratuite à South B et une antenne médicale à Eastleigh, et à Mombasa, où elle a ouvert un hôpital pour aveugles. Toutes ces organisations islamiques n'ont évidemment pas l'heure de plaire aux élites chrétiennes au pouvoir à Nairobi et, sous prétexte d'infraction aux lois d'immigration, voire de soutien aux fondamentalistes somaliens d'al-Itihad à la frontière kenyane, certaines comme le Croissant de l'Espoir à Mandera ou Al-Haramein à Garissa ont été chassées du pays fin 1997.

En d'autres termes, les Somaliens d'Eastleigh n'avaient pas grand chose à attendre de ces institutions et ils étaient eux-mêmes peu prédisposés à utiliser les mosquées comme un lieu de regroupement communautaire. A meilleure preuve, les mosquées d'Eastleigh ne comptent qu'un imam somali pour conduire les prières, les autres étant essentiellement des Swahili de la côte ou quelques convertis des hautes terres. On peut aussi y voir là un reflet des différenciations culturelles en ce qui concerne les pratiques confessionnelles. L'islam swahili accorde beaucoup d'importance à l'enseignant *mwalimu*, qui est chargé de répandre la bonne parole mais qui n'a pas vraiment d'équivalent dans la Corne de l'Afrique²⁰. Les Somali, eux, tirent fierté d'une origine arabe souvent douteuse et préfèrent écouter le savant *uléma*, surtout si celui-ci est un *chérib* qui dit descendre du prophète. Le cheikh a plus d'influence que le *mwalimu* car il peut être un *mufti* et prendre des décisions juridictionnelles (*fatwa*) ; il est à la fois le magistrat *qadi* qui fait respecter la *sharia*, le *hakim* qui rend la sentence dans un tribunal islamique, le *faqih* qui interprète le droit et le prêcheur *khatib* qui fait le sermon du vendredi.

Des communautés éclatées

Que l'on s'attache à des grilles d'analyse ethnique ou confessionnelle pour expliquer l'insertion des réfugiés en ville, celle-ci dénote en tout cas des différences majeures par rapport aux migrations urbaines classiques. Il s'agit là de communautés éclatées, vulnérables et menacées. Les

foyers de réfugiés sont pour la plupart incomplets car l'exode a été très sélectif : il a fallu choisir qui laisser au pays (en général les personnes âgées), confier le soin du départ à des chefs de famille suffisamment entreprenants (pas toujours des hommes, loin de là), répartir les destinations et les risques entre plusieurs membres de la parentèle, miser en ville sur les jeunes les plus aptes à réussir leur scolarité, etc. Les Soudanais de Nairobi seraient ainsi composés aux trois quarts de femmes et d'enfants car les hommes sont restés au pays faire la guerre. Le ratio des sexes chez les Rwandais hutu n'est pas aussi déséquilibré (un peu plus de femmes que d'hommes dans les familles, beaucoup plus d'hommes que de femmes chez les personnes seules) mais on compte un grand nombre de veuves et d'orphelin(e)s. Les Rwandais de Nairobi sont pour moitié des jeunes de moins de vingt ans, soit parce que les adultes ont été tués à la guerre, ce qui explique un creux dans la tranche 15-29 ans de la pyramide des âges, soit parce que les personnes les plus âgées, moins menacées par le nouveau régime, ont préféré rester (ou retourner) au pays. La faible proportion d'enfants de moins de cinq ans s'explique vraisemblablement à la fois par une augmentation de la mortalité infantile et par une baisse de la natalité due aux conditions de stress qu'ont connues les exilés rwandais, surtout ceux qui n'ont pas bénéficié d'une aide dans les camps²¹.

L'éclatement de ces communautés, renforcé par les processus de dispersion en ville, vient pour beaucoup de la variété des arrivages et de leur étalement dans le temps. Les réfugiés ougandais ont ainsi débarqué à Nairobi en plusieurs vagues : d'abord les Baganda après le renversement de la monarchie en 1966, puis une poignée de militaires Acholi et Langi lors de la prise du pouvoir par Amin Dada en 1971, suivis dans les années 1980 de quelques Nubi et Kakwa qui avaient constitué l'épine dorsale de la dictature, et de Baganda suspectés de soutenir la guérilla de Museveni. De même, les Soudanais sont d'abord arrivés par petits groupes à partir de 1986 ; ce sont d'ailleurs les seuls, dans cette communauté, à avoir obtenu un statut de réfugié à part entière car ils étaient, pour beaucoup d'entre eux, déjà passés dans les camps du HCR en Ouganda lors de la première guerre civile, de 1955 à 1972. A la différence de la rébellion Anyanya cependant, qui s'était concentrée dans les régions à l'est du Nil, la reprise de la guerre à partir de 1983 a fait bien plus de dégâts. La majorité des Soudanais de Nairobi sont arrivés après 1991, quand la fragmentation de la guérilla sudiste, la SPLA (Sudan People's Liberation Army), a permis aux troupes gouvernementales de s'emparer de bourgades frontalières comme Kapoeta et quand la chute du régime Mengistu à Addis Abeba a obligé les réfugiés en Éthiopie à passer au Kenya. Les arrivées les plus récentes sont celles de Nuer qui ont fui la domination des Dinka dans le camp de Kakuma. Etabli en juillet

1992 pour accueillir les réfugiés qui s'entassaient à Lokichokio du côté kenyan de la frontière, Kakuma compte une forte majorité de Dinka, qui représentaient quelque 30 000 des 42 000 Soudanais du camp en 1994, face à 8 000 Didinga et 4 000 Nuer. Alors que la SPLA à dominante dinka combattait les dissidences nuer qui se ralliaient au régime de Khartoum, des heurts ont à plusieurs reprises opposé Dinka et Nuer dans le camp de Kakuma.

Les Somaliens aussi sont arrivés à Nairobi en plusieurs vagues marquées par la mise en place de la dictature Siad Barré en 1969, la guerre d'Ogaden en 1977, la répression contre les Isaaq du Somaliland en 1988 et, enfin, la guerre civile en 1991. Les « nouveaux » réfugiés du Rwanda, essentiellement hutu, n'ont quant à eux rien à voir avec leurs prédecesseurs, les « anciens » réfugiés à prédominance tutsi, pour la plupart d'ailleurs repartis au pays après le génocide de 1994 et l'arrivée au pouvoir du FPR, le Front patriotique rwandais. Les relations qu'ont pu entretenir ces deux communautés du temps où elles se sont brièvement cotoyées à Nairobi sont très difficiles à évaluer, ne serait-ce que pour des raisons de quantification. On a parlé de quelque 15 000 Rwandais au Kenya en 1995, dont 8 000 à Nairobi et près de 700 à Mombasa. Les chiffres cumulés des services d'immigration faisaient état officiellement de 6 700 entrées de Rwandais sur le territoire kenyan entre juillet 1994 et juin 1995. Ces statistiques sont évidemment très douteuses car elles n'incluent ni les illégaux détenteurs d'un passeport zairois acheté dans les camps de Goma ou à Kinshasa ni les anciens responsables du régime Habyarimana qui ont fait rayer leur nom des registres de la douane pour échapper aux enquêtes de l'ONU sur le génocide de 1994 ; en revanche, elles sont gonflées par l'arrivée de migrants économiques zairois ayant acheté un passeport rwandais à l'administration qui fuyait l'avancée du FPR, ce afin de prétendre au statut de réfugié. Une enquête à vocation exhaustive de l'ORSTOM à Nairobi en janvier 1997 a comptabilisé près de 4 000 individus dans la capitale, chiffre qui correspond à peu près au nombre de formulaires remplis par les candidats à l'expatriation lorsque l'Ambassade de France a fait des ouvertures en ce sens en juillet de la même année²².

Toutes ces communautés de réfugiés urbains, quelle que soit leur importance et leur nationalité, ont en commun d'avoir été déchirées par des guerres civiles : une lutte contre la dictature somalienne qui a dérapé en vendettas claniques que d'aucuns comparent au scénario afghan, une rébellion sud-soudanaise dont le gouvernement islamiste à Khartoum a sciemment entretenu les divisions ethniques, un génocide rwandais dont l'idéologie a fini par contaminer le FPR en contrecarrant toute tentative de réconciliation, etc. La fragmentation des conflits ne pouvait guère contribuer à des regroupements

sereins dans l'exil. Déjà dans les années 1920, la guerre sainte du « Mollah fou », qui mobilisa des clans darod contre les Isaaq du nord de la Somalie, avait eu des répercussions à Nairobi. Des fusillades avaient éclaté et provoqué mort d'hommes parmi deux clans darod et isaaq, respectivement les Dolbahante et les Habr Jaalo, les premiers des pasteurs, les seconds des commerçants²³.

Si aujourd'hui on ne retrouve généralement pas en ville un simple prolongement des antagonismes du pays de départ, on n'y assiste pas non plus à des phénomènes de solidarité nationale et encore moins de lobby transnational de réfugiés. Les Somali, par exemple, ne se trouvent aucun point commun avec les réfugiés hutu, qu'ils méprisent en tant que Bantous. Au contraire, ils prétendent entretenir des affinités hamitiques avec les Tutsi ; le Livre de Zendj, écrit par des voyageurs arabes, raconte que les premiers occupants bantous de l'actuelle Somalie, chassés par les Oromo d'Éthiopie, auraient repoussé les Tutsi à l'ouest. La revendication somali d'une supériorité d'ordre racial rejette la thèse hamitique des premiers explorateurs européens de l'Afrique des Grands Lacs, qui voulaient voir dans le raffinement des civilisations d'Ouganda et l'aspect physique de leurs pasteurs bahima une lointaine origine caucasienne ayant transité par la Corne de l'Afrique²⁴. Plus concrètement, les Somaliens de Kampala n'ont pas caché leur sympathie pour le nouveau régime rwandais et il y a eu des vols directs entre Mogadiscio et Kigali du temps des opérations de l'ONU en Somalie : une petite partie de l'aide aurait été détournée au profit du FPR.

Des communautés menacées

Sans esprit communautaire, sans le soutien du HCR, sans accès à l'éducation ou à la justice, les réfugiés urbains sont très vulnérables. En dépit des efforts de quelques organisations des droits de l'homme, ils n'ont guère recours à la justice occidentale pour se défendre, soit par ignorance, soit parce que les avocats sont accusés de s'enrichir en allongeant les procédures et en incitant les parties à faire appel, ce qui leur valut d'ailleurs d'être interdits de plaider par les Britanniques lors d'une réforme des *native tribunals* en 1930 ! Les besoins sont pourtant énormes : en cas de rejet de leur demande d'asile, par exemple, les candidats n'ont pas ou peu de possibilités d'appel.

Les Somaliens de Nairobi constituent un cas d'espèce. Du fait de leur relative prospérité et de leurs accointances avec les Somali kenyans, ils sont perçus comme des immigrés économiques et ne sont pas considérés comme de véritables réfugiés *bona fide*. Une infime minorité ont obtenu de la police et des services d'immigration un asile politique les autorisant formellement à

travailler et à s'installer là où ils l'entendaient. Encore ont-ils dû payer une taxe officielle de cent dollars. La très grande majorité ont dû corrompre la police ou acheter de faux papiers, notamment lors du renouvellement des cartes d'identité en 1997²⁵.

Les Somaliens de Nairobi ont dès lors appris à vivre dans la clandestinité et constituent avec les Rwandais une des communautés étrangères les plus menacées dans sa vie de tous les jours. Les arrestations de la police ont en effet obligé les Somaliens d'Eastleigh à rester chez eux, imposant un couvre-feu de fait. Les réfugiés ont restreint au minimum leurs déplacements dans le quartier. La discrimination raciale dont ils ont fait l'objet, s'inscrit dans une politique plus générale. Ses racines se trouvent pour beaucoup dans l'apartheid colonial des Britanniques et le racisme qu'il a pu susciter, ainsi que dans la rébellion *shifta* des années 1960, quand les Somali kenyans de la province du Nord-Est demandaient leur rattachement à Mogadiscio.

A Nairobi, les rafles de la police ont commencé en mai 1989 dans les quartiers d'Eastleigh, Pangani, Mathare Valley, Huruma Estate, Kariobangi, Kibera, Kawangware, Dagoretti, Kangemi, Githurai, Waithaka et dans le centre-ville²⁶. Il s'agissait d'attribuer des cartes d'identité spéciales, les *pink cards*, aux Somali kenyans, qui étaient soupçonnés d'abriter des réfugiés somaliens. Le gouvernement donna des instructions aux agences de voyages afin que les passeports des Somali kenyans venus acheter un billet d'avion fussent d'abord envoyés aux services d'immigration pour vérification. Les suspects furent déportés s'ils ne pouvaient ni parler kiswahili ni prouver leur citoyenneté kenyane auprès du ministère de l'Immigration ou des conseils d'Anciens. Les autorités ont pour cela procédé à des questionnaires serrés sur l'histoire du Kenya, demandant par exemple de quand datait la première mosquée d'Eastleigh ! Les femmes furent très touchées par les déportations, ce qui occasionna d'ailleurs des abandons d'enfants. Moins scolarisées que les hommes, elles ne parlaient pas kiswahili : pour beaucoup d'entre elles, on les avait fait venir de Somalie et elles ne s'étaient pas mariées devant l'état civil, ce qui aurait pu leur permettre d'obtenir la citoyenneté kenyane.

Ces rafles visaient précisément les Somaliens, dont l'aspect physique était très repérable au milieu de populations bantoues. Les Éthiopiens, avec qui ils étaient parfois confondus parce qu'ils se ressemblaient un peu, étaient aussitôt relâchés. Les Somaliens d'Eastleigh, eux, étaient en revanche embarqués au commissariat le plus proche, celui de Pangani, ou à Embakasi, un camp d'entraînement de la police anti-émeute dans la zone industrielle près de l'aéroport. D'autres ont même été détenus dans les stades de football Moi à

Kasarani et Nyayo à Nairobi West, où un poste de police a été créé en 1991. Une des rafles les plus importantes s'est conclue par 4 000 arrestations pendant le week-end du 15 août 1992. En décembre 1995 à nouveau, des Somali ont été déportés à Thika dans la grande banlieue de Nairobi, où leurs familles ont dû venir les « racheter ». Si la police s'est ensuite un peu calmée, c'est qu'elle est parvenue à un statu quo avec le consortium des commerçants du marché de Garissa Lodge à Eastleigh, qui paient régulièrement leur dû au commissariat de Pangani.

Les Rwandais restent quant à eux très menacés, surtout depuis le revirement de la diplomatie kenyane et son rapprochement avec le gouvernement FPR à Kigali en 1997. Il y a d'abord la question du statut des Rwandais de Nairobi : 90% sont des illégaux. A partir de novembre 1994, les Rwandais n'ont plus été admis sur une base *prima facie*, ce qui leur aurait permis d'être reconnus comme des réfugiés à part entière. Tant le HCR que le JRS sont accusés de privilégier les « anciens » réfugiés, c'est-à-dire les Tutsi. Un membre tutsi du JRS, chassé depuis, pratiquait une politique discriminatoire, refusant d'examiner les passeports rwandais qui n'étaient plus valides, ce qui était contraire aux dispositions de la convention de Genève de 1951. En 1996, le HCR n'avait enregistré que 5 800 Rwandais au Kenya. Il s'agissait de la communauté de réfugiés dont le taux de rejet des demandes d'asile était le plus élevé : 78% contre 17% pour les Soudanais et 4% pour les Somaliens par exemple. A mesure que s'éloignait le drame du génocide, ce taux n'a fait qu'augmenter puisqu'il n'était que de 57% en 1995 et de 4% en 1994. L'argument est que les réfugiés doivent en principe rester dans le premier pays d'accueil, en l'occurrence le Zaïre, l'Ouganda ou la Tanzanie.

À défaut d'une lettre de protection du HCR, beaucoup de Rwandais ont en fait dû se contenter de la carte d'identité délivrée par une certaine Continental Africa Refugee Union, sans aucune valeur juridique. Ils ont sombré dans l'illégalité alors que le nouveau gouvernement à Kigali changeait justement le passeport de ses ressortissants afin de gêner les démarches de régularisation des visas de résidence à l'étranger. La communauté rwandaise de Nairobi est à la merci des rafles des forces de sécurité, qui ont souvent lieu pendant la période de Noël, quand les policiers, très corrompus, ont besoin d'agent pour leurs dépendants. Les clandestins rwandais arrêtés en novembre et décembre 1995 ont ainsi été détenus dans le camp de transit de Thika et n'ont été relâchés que quatre mois plus tard. En janvier 1997, c'était au tour de la police de Mombasa de dépister les réfugiés rwandais fraîchement venus de Tanzanie ou du Zaïre²⁷. L'arrestation de sept « génocidaires » à Nairobi en juillet 1997 a de nouveau servi de prétexte pour lancer une vaste campagne policière contre les illégaux, une opération très fructueuse, n'en doutons pas.

Ces rafles et la crainte qu'elles suscitent expliquent pour beaucoup la dispersion des Rwandais dans des banlieues où ils passent plus inaperçus, tels Ongata Rongai, Githurai, Nairobi West, Umoja, Greenfield, South C, Eastleigh, Woodlcy, Hurlingham, Riruta Satellite et Kibera Highrise, ceci allant de pair avec un resserrement du choix des quartiers disponibles. Les déménagements sont incessants, ce qui reflète aussi la dégradation du niveau de vie et la baisse du budget des ménages (environ 900 FF par mois) consacré au paiement du loyer (généralement un tiers). La situation est bien différente de celle des réfugiés tutsi des années 1980, qui étaient moins nombreux, vraisemblablement plus âgés et qui avaient tendance à se stabiliser sur place six mois après leur arrivée à Nairobi : plus de 20% vivaient au même endroit depuis quatre ans. A défaut d'obtenir un visa pour l'Occident, beaucoup de Hutu, eux, ont essayé de repartir pour la Zambie, le Centrafrique et le Cameroun tandis que d'autres arrivaient des camps du Zaïre. Pour ceux restés à Nairobi, on assiste à de forts taux de rotation : 46% des familles avaient déménagé au moins une fois depuis leur arrivée en ville. Cela ne facilite évidemment ni la solidarité de cette communauté ni sa localisation en vue de permettre aux organisations humanitaires de fournir une aide éventuelle. La dispersion handicape tout sentiment communautaire.

Ajoutons à cela un climat de peur et de suspicion qu'entretiennent sans doute la principale organisation politique des Hutu en exil, le Rassemblement pour le retour des réfugiés. L'accusation de « génocidé » pèse comme une épée de Damoclès. Les Hutu de Nairobi ne se sentent pas à l'abri d'une revanche. En témoignent les incendies criminels de camions appartenant à des Rwandais dans les lotissements de Fedha et Avenue Park près de l'aéroport Kenyatta. En octobre 1996, la tentative d'assassinat d'un riche commerçant, Félicien Kabuga, et le meurtre d'un colonel de l'ancien régime n'étaient pas non plus pour rassurer les exilés²⁸.

Un point de comparaison permet de replacer dans leur contexte la vulnérabilité et la précarité des Hutu de Nairobi. Le glissement vers la clandestinité est un phénomène courant pour les demandeurs d'asile. Chez les Hutu de Nairobi, l'accusation de « génocidé » a précipité une tendance qui, sinon, ne leur est pas spécifique. Les Hutu du Burundi qui avaient fui les massacres de 1972 ont ainsi eu des difficultés à se fondre dans la population d'une grosse ville comme Dar es Salaam, où ils étaient estimés être 2 000, pour la plupart des hommes jeunes et spécialisés dans la couture. L'idéologie ruraliste et anti-urbaine du président Nyerere tendait à vouloir confiner les réfugiés dans les villages collectifs (*ujama*) des régions de Katemba, Ulyamkulu ou Mishima. Au milieu des années 1980, le gouvernement a voulu chasser vers les camps les

réfugiés établis dans les villes de Tabora, Mpanda et même Kigoma, petite bourgade sur le lac Tanganyika. Les Burundais de Dar es Salaam ont donc dû vivre dans la clandestinité, menacés qu'ils étaient par les rafles de la police contre les chômeurs ou les illégaux. Ces Hutu ne pouvaient guère compter sur le soutien des autochtones. Ceux-ci les méprisaient en les appelant *mkimbizi*, nom péjoratif qui désignait un lâche en train de courir plutôt qu'un réfugié ou une victime. Les années et la clandestinité aidant, les Burundais ont alors perdu le souvenir du pays, voire n'y sont jamais allés. Ils ont oublié l'identité de réfugié que leur aurait conférée la vie dans les camps mais n'ont pas pour autant constitué une communauté solidaire. Les différenciations de leurs origines régionales sont restées marquées, en particulier entre les pêcheurs Imbo du lac Tanganyika et les cultivateurs Banyaruguru des collines au nord, suspectés d'avoir fait alliance avec les Tutsi et d'espionner pour le compte de l'armée burundaise²⁹.

On pourrait aussi prendre exemple sur les Rwandais de Mombasa, plus proches des réfugiés hutu de Nairobi dans le temps comme dans l'espace. Avant 1994, ces Rwandais étaient spécialisés dans le transport, en particulier l'import-export car une certaine libéralisation économique leur avait permis d'obtenir des licences et de sous-traiter pour la compagnie d'État, la Société des transports internationaux du Rwanda, aujourd'hui en voie de dissolution. Lors des événements de 1994, leur camion a soit été bloqué à Mombasa, soit a réussi à quitter Kigali in extremis en passant par la Tanzanie ou le Zaïre et l'Ouganda. Les chauffeurs comme les patrons ont emmené leur famille avec eux. Ayant la chance d'avoir un travail, ces exilés ne sont donc pas des célibataires, ce qui n'en fait pas pour autant une communauté soudée dans l'exil. Il n'y a pas de réseau associatif comme à Nairobi, pas de curés rassembleurs, d'autant plus que l'environnement musulman ne facilite pas le dynamisme des églises. A la différence de Nairobi, il n'y a sans doute pas non plus de cas désespérés mais le niveau de vie va se dégradant, ainsi qu'en témoignent de fréquents déménagements vers des quartiers de plus en plus périphériques. La plupart des patrons habitent désormais Nairobi, hormis une douzaine dans le quartier chic de Nyali. Les chauffeurs, eux, sont à Kisauni, Changamwe, Jomvu, Bombolulu et Mikindani. Changamwe, près de l'aéroport de Mombasa, joue un peu le même rôle que Kayole à Nairobi, avec un deux-pièces à peu près correct pour 3 000 à 4 000 shillings du fait de l'éloignement par rapport au centre-ville.

Des communautés vulnérables

La vulnérabilité politique et économique des réfugiés de Nairobi se juge aussi à la dégradation des conditions de vie, avec le reflux dans des zones informelles, parfois l'apparition d'enfants de la rue, et un chômage forcé du fait de l'interdiction de chercher un emploi. La quasi-totalité des réfugiés sont des locataires. Leur précarité tient à l'insécurité de la tenure foncière et des baux de location. En cela, ils partagent la même peur de l'expulsion que bien des citadins kenyans. La situation va en empirant. En 1971, un tiers de la population de Nairobi occupait des logements non-autorisés³⁰. Dix ans après, on estimait que les deux tiers n'avaient pas les moyens de se payer un logement digne de ce nom et que le tiers des constructions étaient insalubres³¹. Aujourd'hui, il s'avère que 55% des habitants de la capitale vivent dans des bidonvilles qui occupent 5,5% de la surface résidentielle de la ville³². Les pouvoirs publics donnent l'impression d'avoir démissionné pour ce qui est de la planification en milieu urbain, un moment dévolue aux régions à l'Indépendance avant d'être récupérée par les ministères concernés et non par la municipalité³³.

Les autorités ont certes tenté de contenir le phénomène des bidonvilles autrement qu'en l'interdisant, illusion vouée à l'échec sachant la puissance de la poussée urbaine. En 1992 ont été allégés des règlements qui dataient de 1968 et qui rendaient illégale toute construction informelle. Avec le slogan *Haba na Haba*, « construire plus avec moins », l'idée a été d'encadrer un tant soit peu le développement de ces quartiers sauvages, par exemple en autorisant l'utilisation de la boue séchée ou du clayonnage plutôt que du béton. Mais des considérations politiques, notamment pour des questions de clientèle électorale, ont perpétué les méthodes coercitives utilisées au début des années 1970 à Langata, à Gichagi et dans la section III d'Eastleigh. Les *askari* de la municipalité de Nairobi jouent un rôle majeur dans l'expulsion des squatters. Entraînés dans la banlieue de Dagoretti Corner, ils sont équipés de bâtons *rungu* dont le pommeau sert de massue. A défaut d'armes à feu, leurs procédures expéditives laissent très peu de temps aux habitants pour quitter les lieux, suscitant au mieux l'indignation des députés de l'opposition.

Au-delà des problèmes d'habitat, les opportunités en matière d'emploi sont très réduites. Pour les réfugiés, il n'existe pas ou peu de possibilités de recrutement dans l'économie formelle. D'après l'Immigration Act de 1967, il faut prouver qu'aucun autochtone n'a de qualifications équivalentes pour obtenir un permis de travail valable au maximum quatre ans. Lancée en 1985

par la Fondation Ford et des Britanniques du Service mondial des universités, l'African Refugee Training and Education Service doit être sur Nairobi la seule organisation qui aide les réfugiés à trouver un emploi, arguant auprès des employeurs que ceux-ci n'ont pas besoin de payer un permis de travail comme ils auraient dû le faire pour recruter un expatrié à qualifications équivalentes. Ceci ne concerne évidemment pas les demandeurs d'asile et encore moins les illégaux ; sur 700 réfugiés chercheurs d'emploi en 1996, à peine plus de 150 sont de toute façon arrivés à leurs fins, surtout des Ougandais et des Éthiopiens.

Ainsi, rares sont les Rwandais à avoir un emploi salarié, par exemple comme professeurs de français dans des universités privées peu regardantes sur les permis de séjour (Nairobi en compte une dizaine, dont trois ont obtenu des équivalences avec les diplômes de l'enseignement public). Quant aux routiers rwandais qui avaient justement la chance d'avoir un travail à Mombasa, ils ont perdu le marché de l'import-export qu'ils avaient réussi à conquérir avant 1994. Leurs activités dans le secteur des seuls transports ont chuté de moitié parce que les mauvaises relations entre le gouvernement kényan et le nouveau régime rwandais ont incité Kigali à réorienter son commerce maritime vers Dar es-Salaam³⁴. Des camions ont été mystérieusement incendiés à Mombasa. Au début de l'offensive des Banyamulenge contre le Zaïre, en octobre 1996, une vingtaine de poids lourds qui assuraient encore des convois sur l'Ouganda ont été confisqués à Kampala et leurs chauffeurs arrêtés. Les routiers rwandais de Mombasa ont alors dû se rapatrier sur du transport au Kenya, au mieux vers la Tanzanie, une infime proportion continuant d'aller sur Kigali. Le changement des plaques d'immatriculation rwandaises, à l'instar de celui des passeports, les a placés dans une situation encore plus difficile. À part deux ou trois compagnies qui ont pignon sur rue et un parc de plus de dix véhicules, la plupart des transporteurs rwandais de Mombasa ne disposent que d'un camion, désormais seule source de revenus. Cette conjoncture explique d'ailleurs une tendance au reflux sur Nairobi.

D'un point de vue économique, les réfugiés urbains les plus fragiles sont ceux qui ne disposaient d'aucun capital de départ et qui n'avaient de relations ni à l'étranger ni en ville pour se lancer dans les affaires. À la différence des Somaliens qui ont su utiliser des prête-noms kenyans et attirer des capitaux d'outre-mer, Soudanais et Rwandais ne peuvent pas compter sur une diaspora conséquente pour leur venir en aide. Leurs réseaux d'épargne ne jouent pas un rôle de sécurité sociale. Les *tontines* ne semblent pas avoir cours, pas plus que les *harambee*, ces réunions publiques qu'organisent les Kenyans pour obtenir des fonds³⁵.

Les communautés de réfugiés les plus anciennes et les mieux enracinées ont certainement plus de chances sur le marché du travail. Les Ougandais ont notamment investi le secteur médical, ce qui n'a pas été sans conséquences dans leur pays natal, où le nombre de docteurs est passé d'un pour 15 050 habitants dans les années 1970 à un pour 26 810 dans les années 1980³⁶. A la différence des autres nationalités de réfugiés, les Ougandais de Nairobi ont aussi pu profiter des dispositions de la Communauté est-africaine pour trouver un emploi dans la fonction publique kenyane, en particulier le système éducatif du fait d'un héritage colonial qui avait plutôt misé sur l'Université Makerere à Kampala et laissé des collèges purement techniques à Nairobi, l'Université Kenyatta étant la seule à y former des enseignants.

C'est d'ailleurs la relative réussite de ces instituteurs et professeurs qui a valu bien des déboires aux Ougandais de Nairobi, les collègues kenyans leur reprochant de ne pas être syndiqués et de ne pas se battre pour obtenir des pensions de retraite ou des allocations chômage. En septembre 1982, le Kenya introduisait des permis de travail pour contrôler la main d'œuvre clandestine. Les Ougandais essayaient alors d'obtenir un statut de réfugié auprès du HCR afin d'être en règle avec les autorités. Ceci ne les a pas empêchés cette année-là d'être expulsés au moment même où, de son côté, l'Ouganda chassait ses réfugiés rwandais³⁷. D'autres expulsions en septembre 1986, mars 1987 et novembre 1990 ont touché des milliers d'Ougandais au Kenya, dont 2 000 instituteurs en novembre 1988, certains raccompagnés dans des trains spéciaux jusqu'à Busia, sur la frontière³⁸. Le Kenya comptait encore 5 073 Ougandais dans l'attente d'un rapatriement fin 1996, des chiffres comparables à ceux de 1983 : 2 000 réfugiés officiellement, 10 000 selon les associations de la communauté à Nairobi³⁹.

Les barrières linguistique et culturelle : le brassage urbain en question

La vulnérabilité économique, juridique et politique des demandeurs d'asile à Nairobi conditionne évidemment les difficultés d'intégration en ville. Le problème est que ces « réfugiés », quel que soit leur niveau d'éducation, sont censés aller dans les camps du nord du Kenya. Ils ne peuvent prétendre recevoir une assistance humanitaire en ville et n'ont pas accès aux facilités scolaires et universitaires sur place, à l'exception de quelques initiatives privées (voir tableau). Seulement un enfant rwandais sur deux va à l'école et les retards scolaires (environ trois ans) correspondent précisément aux années d'exode. Il est vrai que, toutes proportions gardées, l'aide aux réfugiés urbains coûte plus cher que dans les camps et est moins spectaculaire⁴⁰. Cela n'est d'ailleurs pas

propre au Kenya : au Soudan dans les années 1980, 60% du budget du HCR était consacré aux camps en milieu rural et seulement 3% aux réfugiés en milieu urbain⁴¹. La création par l'Organisation de l'unité africaine en 1968 d'un bureau pour le placement et l'éducation des réfugiés est restée lettre morte. Or les possibilités d'études dans les camps du Kenya sont négligeables parce que le gouvernement et le HCR sont réticents à les développer, arguant que cela attirerait encore plus de monde⁴². En outre, il n'existe pas d'initiatives comme celles de la guérilla érythréenne dans les camps du Soudan, qui a monté des écoles dont l'enseignement suivait le cursus du pays d'origine.

Alors qu'ils ont justement pour principal capital leur bagage intellectuel, tout ceci n'incite évidemment guère les réfugiés de Nairobi à voyager dans le nord du Kenya. Les Rwandais refusent catégoriquement d'aller chercher une aide à Kakuma, un camp dans le nord-ouest semi-aride du Kenya où leur nombre ne dépasse pas la centaine, où le climat ne convient pas aux gens des hautes terres et où les modalités de l'assistance sociale ne satisfont pas les besoins d'une population relativement éduquée.

La barrière linguistique de l'anglais et du kiswahili est alors un obstacle de taille pour ce qui est de l'intégration des réfugiés en ville. Peu de Somaliens, de Soudanais et de Rwandais parlent l'anglais, à peine plus le kiswahili. L'arabe, par exemple, est la *lingua franca* de la moitié de la population soudanaise, surtout dans le Nord, où il n'a jamais été combattu par l'anglais pour ne pas provoquer les sensibilités religieuses et nationalistes. Dans le Sud, d'où viennent les Soudanais de Nairobi, c'est certes l'anglais qui, jusqu'en 1949, a été déclaré seule langue officielle. Le dinka, le bari, le nuer, le shilluk, le latuho, le zande et le ndogo ont aussi été sélectionnés comme langue éducative par le colonisateur britannique en 1930. Le dinka étant à lui seul parlé par 10% de la population soudanaise. En fait, les ethnies majoritaires étaient souvent monolingues dans ces régions difficiles d'accès. La connaissance de l'anglais, encore moindre que celle de l'arabe, était réservée à une petite élite et bien des réfugiés soudanais à Nairobi n'ont pas eu cette facilité pour s'intégrer.

En milieu urbain, le kiswahili plus que l'anglais est la *lingua franca* de toute l'Afrique de l'Est. Le kiswahili a historiquement été la langue d'échange des commerçants, d'enseignement des missions et de commandement des armées coloniales. En dépit de ses connotations musulmanes, les missionnaires n'hésitent pas à l'utiliser du fait qu'elle véhiculait une idéologie monothéiste plus en rapport avec le christianisme que le paganisme des langues africaines de l'intérieur. Dans les colonies britanniques, où l'*indirect rule* favorisait plus les

langues africaines que dans les colonies françaises, le kiswahili a servi au recrutement des King's African Rifles. Même au Katanga et dans l'Est du Zaïre sous domination belge, il a été la langue d'instruction des troupes « indigènes » avant de céder la place au lingala au sortir de la première guerre mondiale. A l'Indépendance, la Tanzanie a joué un rôle moteur dans la propagation du kiswahili, qui est devenu la langue d'enseignement du primaire. La politique linguistique des colonisateurs allemand puis britannique avait été moins volontariste. Au contraire du Français qui croyait au rayonnement de sa culture, l'Allemand était réticent à l'enseignement de sa langue. Il avait peur d'incliquer aux « indigènes » des idées subversives et de miner la règle de distance sociale qui fondait son autorité. Mais, depuis la rébellion Maji Maji de 1905, à laquelle auraient participé certains musulmans, il craignait aussi le potentiel de résistance islamique du kiswahili⁴³. Le ton inflammatoire de la « lettre de La Mecque » que fit circuler la confrérie Qadiriyya en 1908 n'était guère pour le rassurer et il proposa de transcrire le kiswahili en alphabet romain plutôt qu'en arabe⁴⁴. Une conférence de linguistes au Kenya en 1928 standardisa le kiswahili sur le modèle *kiunguja* de Zanzibar plutôt que sur les dialectes *kiamu* de Lamu ou *kimvita* de Mombasa.

Le succès du kiswahili vient aussi de l'éclatement des groupes culturels dans la région, où au contraire de l'Afrique de l'Ouest, il n'existe pas de communauté linguistique suffisamment importante pour lui résister⁴⁵. Sauf peut-être justement avec le kinyarwanda pour l'ensemble hutu-tutsi. Au Rwanda, le kiswahili a longtemps été assimilé à la petite communauté musulmane du pays, 1,2% de la population, concentrée dans les villes⁴⁶. Les emprunts à l'arabe constituent au moins 20% du vocabulaire kiswahili et la relation de l'un à l'autre rappelle celle du latin à l'égard de l'italien. Outre la confusion avec l'islam, le kiswahili au Rwanda était perçu comme la langue des esclavagistes de la côte. Il en était de même en Ouganda, où l'islam touchait moins d'un million de personnes (6,6% de la population), dont la moitié de Baganda⁴⁷. Au Rwanda en tout cas, l'apprentissage du kiswahili s'est limité aux milieux commerçants et n'a pas connu le processus de sécularisation que Nyerere lui a imposé en Tanzanie. La réforme scolaire de 1982 s'est contentée d'étendre l'enseignement du kiswahili dans le secondaire. Seulement un quart des adultes hutu à Nairobi disent aujourd'hui parler couramment le kiswahili : la majorité se contentent de le comprendre (53%), parfois avec beaucoup de difficultés (15%), voire pas du tout (7%).

Or le kiswahili est le point de passage obligé pour l'intégration urbaine. Langue citadine par excellence, elle est la clé de voûte de tous les brassages ethniques. Aussi, pour les réfugiés hutu, n'est-elle pas seulement la

langue de l'ennemi tutsi. C'est d'ailleurs lors de leur exil en Ouganda que les Tutsi se sont pareillement mis au kiswahili, sans même parler de l'anglais, conversion linguistique dont la politique étrangère de la France allait faire grand cas pour justifier ses alliances dans la région. Officialisé par le colonisateur en 1927, le kiswahili en Ouganda avait perdu de sa superbe à cause d'une monarchie Baganda qui favorisait le luganda et, à l'Indépendance, il avait été retiré des programmes scolaires. Seule l'institution militaire avait continué d'utiliser le kiswahili en dépit d'un certain déclin au profit de l'anglais. Le président Milton Obote, qui renversa la monarchie, s'en était quant à lui tenu à l'anglais. En réaction, Idi Amin Dada éleva le kiswahili au rang de langue nationale en 1973. A la différence cependant des populations nilotiques du Nord, qui soutenaient Amin Dada, les Baganda et leurs alliés Bugisu, Bukedi, Busoga et Acholi, consultés à l'époque, auraient préféré le luganda, arguant que le kiswahili n'était pas une langue vernaculaire. En Tanzanie, la promotion du kiswahili visait à créer une société plus égalitaire ; en Ouganda, elle ne fit que consacrer un rééquilibrage du pouvoir en direction des populations défavorisées du Nord⁴⁸. La victoire militaire des partisans d'Obote à Kampala en 1979 confirma cependant le regain de faveur du kiswahili à cause de l'aide apportée par l'armée tanzanienne pour renverser la dictature Amin Dada. Le kiswahili est devenu la langue officielle de l'armée après l'arrivée au pouvoir de la National Resistance Army et de l'actuel président Museveni.

Au Kenya, le kiswahili est vu comme la (seconde) langue des masses face à l'anglais, qui est celle des élites. Les recommandations de la commission Gacathi de 1975, adoptées avec la réforme du système éducatif en 1984, ont rendu l'enseignement du kiswahili obligatoire dans le primaire et le secondaire. En 1974, le kiswahili a aussi été imposé pour transcrire les débats au Parlement à Nairobi mais les députés n'ont jamais eu obligation de démontrer leur maîtrise de la langue, au contraire de l'anglais. En 1979 d'ailleurs, un amendement de la Constitution a autorisé les débats parlementaires alternativement en anglais et en kiswahili. Une telle mesure aurait été impensable dans le *Bunge* (Parlement) tanzanien, où le kiswahili était censé promouvoir la participation politique des masses et où le parti présidentiel bénéficiait d'une réelle profondeur sociale que n'avait pas la KANU au Kenya.

Le kiswahili n'en est pas moins un élément essentiel de l'acculturation urbaine. Pour l'étranger, il est à la fois une barrière linguistique et un facteur d'intégration. Barrière parce que d'après l'article 93 (e) de la Constitution kenyane, l'obtention de la nationalité du pays d'accueil est conditionnée par la maîtrise du kiswahili. Facteur d'intégration parce que le kiswahili se veut

être la *lingua franca* d'une Communauté est-africaine en train de se reconstituer. La corrélation est évidente entre urbanisation et apprentissage du kiswahili. Sur les ports de la côte, le kiswahili a permis à un prolétariat ouvrier multi-ethnique de prendre conscience de sa force, par exemple lors des grèves de 1939, 1947, 1955 et 1957 à Mombasa et 1947 à Dar es Salaam. Conjugué aux conversions à l'islam, le kiswahili a aussi facilité l'insertion urbaine et la promotion sociale des paysannes girama des environs de Malindi⁴⁹. Au début des années 1970 en Ouganda, où les hommes étaient les premiers touchés par l'exode rural, 52% d'entre eux parlaient kiswahili, contre 18% des femmes⁵⁰. A Nairobi, les Nubi de Kibera ont pareillement dû se mettre au kiswahili pour s'insérer dans le milieu urbain, jusqu'à 94% d'entre eux alors que la moyenne nationale était de 65%⁵¹. De même pour ce qui est des Burundais de Dar es Salaam.

L'acculturation linguistique des communautés étrangères à Nairobi est indéniable. Il est vrai que beaucoup de ces réfugiés avaient déjà commencé à apprendre le kiswahili dans les camps par où ils avaient d'abord transité, à la frontière zairoise pour les Rwandais en 1994, dans le nord de l'Ouganda pour les exilés soudanais de la première génération, celle des années 1970. Le kiswahili étant d'abord une langue de citadins et la plupart des réfugiés rwandais de Nairobi ayant déjà vécu en ville, il n'est d'ailleurs pas étonnant de trouver parmi ceux-ci une plus grande proportion de locuteurs kiswahili qu'au Rwanda avant 1994.

L'acculturation urbaine, outre ses aspects linguistiques, a été multiforme. On a ainsi cru noter une conversion au protestantisme des réfugiés rwandais alors que l'église catholique s'était déconsidérée en 1994 et que certains de ses évêques en exil à Nairobi avaient refusé de condamner le génocide. Ceci dit, point n'est besoin de génocide : l'héritage colonial et protestant suffit. La même observation avait été faite à propos des réfugiés hutu du Burundi à Dar es Salaam, qui étaient à 65% catholiques mais qui ont été séduits par le discours manichéen des églises protestantes les plus intégristes⁵². La vie turbulente de Nairobi est effrayante à bien des égards. En comparaison, Kigali, d'où viennent la majorité des réfugiés rwandais dans la capitale kenyane, est une petite ville de province. L'expérience urbaine des Sud-Soudanais n'était guère plus profonde. Quant aux Somaliens de Mogadiscio, ils venaient d'une capitale qui avait la réputation d'être une des plus paisibles d'Afrique.

Confrontés aux tensions et aux ségrégations urbaines de Nairobi, à une criminalité et à une corruption auxquelles ils n'étaient pas habitués, les réfugiés ont dû s'adapter. La ville a pu promouvoir le rôle de la femme. Elle a donné naissance à de nouvelles modes, à de nouvelles formes de modernité.

Comme leurs compatriotes à Londres, les jeunes Somali de Nairobi tendent à accorder moins d'importance à leur généalogie⁵³. Influencés par les films d'action et les gangs de rappers américains, ils préfèrent désormais faire référence aux initiales de leur clan : MZ pour Mohamed Zubeir par exemple. Les Anciens se plaignent de voir se perdre la tradition d'hospitalité *maamuus* des nomades, qui consistait à offrir gîte et nourriture au visiteur de passage marti. Dans l'économie de marché du milieu urbain, le repas *hadhimo* fait plutôt office de salaire pour le travailleur manuel venu aider l'hôte. La tradition est diluée dans la modernité urbaine, elle est en permanence retravaillée par les nécessités de situations précaires qui, si elles perdurent, pourraient bien accoucher d'une nouvelle classe de citadins africains : les « étrangers en la ville ».

Ceux-ci ne répondent ainsi pas aux critères classiques de l'exode rural en Afrique, en particulier pour ce qui est d'une intégration urbaine faussée par les alignements ethniques et l'intensité des relations avec la campagne. A la différence du migrant rural, qui n'a pas toujours transité par des villes secondaires avant de débarquer dans la capitale, le « réfugié urbain » de Nairobi est souvent d'origine citadine. Si pour s'insérer il privilégie les liens familiaux là où ils peuvent exister, il doit aussi, tel le Rwandais, éviter les regroupements ethniques afin d'échapper aux rafles de la police contre les immigrants illégaux. Les Somaliens font exception parce qu'ils ont réussi à se mêler à leurs congénères du Kenya.

La coupure avec le pays d'origine et la clandestinité obligent alors le « réfugié » à se fondre dans l'anonymat urbain. Ceci ne garantit pas pour autant une assimilation à terme : non seulement parce que l'espoir d'un retour ou d'un départ vers l'Occident perpétue la précarité de l'établissement en ville, mais aussi parce que le statut d'étranger peut parfois -c'est le cas des Somaliens- attiser des ressentiments d'ordre racial, voire provoquer des réactions de xénophobie. Catégorie par essence transitoire, les réfugiés urbains sont décidément des citadins bien difficiles à saisir.

N.B. Nous faisons l'hypothèse que ces chiffres peuvent être cumulés malgré le manque de coordination entre les différentes organisations, hormis le JRS, pour dépister les « resquilleurs » bénéficiant de plusieurs aides à la fois. Les éducateurs veillent en général à assurer une certaine parité des sexes mais les bénéficiaires sont en majorité des hommes à l'exception des programmes du JRS financés par le HCR. Ne sont pas comprises les bourses d'études pour l'étranger financées par des ambassades, des églises comme les Mennonites américains (4 bénéficiaires somaliens en 1996) ou des fondations privées comme Hugh Pilkington, une verrerie britannique qui finance Windle et a envoyé en Grande Bretagne 14 étudiants en 1996, pour moitié originaires du Soudan. Ne sont pas non plus incluses les écoles quasi-gratuites qui ont pu être mises en places par certaines paroisses catholiques, par exemple pour les Rwandais à Riruta Satellite (St Kizito) ou pour les Somaliens et Éthiopiens à Eastleigh (St Teresa). Les effectifs ne sont pas négligeables : à St Kizito, les 23 professeurs bénévoles, choisis parmi les parents d'élèves, accueillaient 406 enfants du primaire et du secondaire en novembre 1997, deux fois moins cependant qu'à la création de cette école en février du fait des rafles de la police en juillet. Notons que les Burundais ont une école primaire dans le centre-ville (All Saints Cathedral), secondaire devant le champ de courses de Ngong Road et une université à Wilson Airport, qui toutes pratiquent les prix du « marché ». Les réfugiés d'Afrique du Sud, enfin, ont longtemps été privilégiés et ont bénéficié d'un programme spécial des Nations Unies en faveur de leur éducation.

Marc-Antoine PEROUSE DE MONTCLOS
Chargé de recherche à l'ORSTOM
Nairobi

Notes

1. Hance, W.A. : *Population, migration and urbanisation in Africa*. New York, Columbia University Press, 1970. 450p.
2. Shack, W.A. & Skinner, E.P. (ed.) : *Strangers in African Societies*. Berkeley (LA), California University Press, 1979.
3. Weis, P. : « Convention Refugees and De Facto Refugees », in Melander, G. & Nobel, P. (ed.) : *African Refugees and the Law*. Uppsala, Scandinavian Institute of African Studies, 1978 : pp.15-22.
4. CIMADE, INODEP, MINK : *Afrique, terre de réfugiés. Que faire?* Paris, L'Harmattan, 1984 : p.116.
5. Ces chiffres sont donnés à titre indicatif car ils ont été réalisés à partir d'un petit échantillon de 174 réfugiés établis à Nairobi, toutes nationalités confondues. Headley W.R., Abebe, F., Gachie, N. & Imaa, F. : *A Self Study for Coordination of Services to Urban Refugees in Nairobi by Religious Congregations of Men*. Nairobi, Conseil pontifical pour la pastorale des migrants et des personnes en mouvement, People on the Move/Catholic Overseas Development Fund, polycop., janv 1987. 133p.
6. Le Jesuite Refugee Service filtre les demandes d'asile au cas par cas, ce qui permet au HCR d'échapper aux pressions directes, voire à l'assaut physique de ses bureaux par des réfugiés en colère. Auparavant ce rôle était confié aux églises kenyanes : un Joint Refugee Service qui mit fin à ses activités en 1978, puis le Kenya Catholic Secretariat jusqu'en 1989. Il ne semble pas que la tournure religieuse de ces organisations soit un obstacle pour les demandeurs d'asile musulmans, par exemple somaliens.
7. Cambrézy, L. : « Une enquête chez des réfugiés urbains, le cas des exilés rwandais à Nairobi ». *Autrepart* n°5, 1998 : pp.79-93.
8. African Education Trust : *Somalia Education Project : Feasibility Study* Nairobi, European Commission Somalia Unit, polycop., déc. 1996 : p.8.
9. Rogge, J.R. : *Too many, too long. Sudan's 20-year Refugee Dilemma*. Towota (NJ), Rowman & Allanheld, 1985 : p.159 ; Weaver, J.L. : « Sojourners along the Nile : Ethiopian Refugees in Khartoum ». *Journal of Modern African Studies* vol.23, n°1, 1985 : pp.147-56 ; Weaver, J.L. : « Searching for Survival : Urban Ethiopian Refugees in Sudan ». *The Journal of Developing Areas* vol.22, juil. 1988 : pp.460-3 ; Kibreab, G. : « Stranded birds of passage ? Eritrean and Ethiopian refugees in Khartoum ». *Refuge : Canada's Periodical on Refugees* n° spécial, 1992 ; Gersony, R. : « Why Somalis flee : A synthesis of conflict experience in Northern Somalia by Somali Refugees, Displaced Persons and Others ». *The International Journal of Refugee Law* vol.2, n°1, janv. 1990 : p.17.
10. Headley, op. cit., 1987 : pp.8 & 87.
11. *People* (Nairobi) 1/11/1996 : pp.6 & 7.

- ¹². Les Isaaq sont un clan du nord de la Somalie qui, du fait de sa proximité avec Aden, revendiquait une ascendance arabe et un statut d'Asiatique lui permettant d'échapper aux corvées de l'indigénat imposées par le colonisateur. Dès les années 1930, une association isaaq basée à Eastleigh, l'Ishaakia Sharif Community, rédigeait des pétitions en ce sens. Cf. Turton, E.R. : « The Isaq Somali Diaspora and Poll Tax Agitation in Kenya, 1936-1941 ». *African Affairs* vol.73, n°292, juil. 1974 : pp.325-46.
- ¹³. Nous employons le terme de Somalien lorsque nous nous référons à la nationalité somalienne et celui de Somali, indéclinable, lorsque nous parlons de l'ethnie.
- ¹⁴. Le terme de Nubi a d'ailleurs été initialement en concurrence avec ceux de Dongolawi ou Danaqla, des mercenaires originaires du Dongola, et de Kutoria ou Jadiya, nom donné aux commerçants arabes par les Acholi d'Ouganda et du Soudan. Sur l'identité ethnique des Nubi et leur implantation urbaine, cf. Crozon, A. : « Les Nubi en Afrique de l'Est : Construction d'une identité ethnique ». *Les Cahiers de l'IFRA* (Nairobi) n°4, mars 1997 : pp.4-28 ; Johnson, D.H. : « Tribe or nationality ? The Sudanese diaspora in East Africa ». *Institute of Commonwealth Studies* vol.6, mars 1991 ; Kokole, O.H. : « The Nubians of East Africa : Muslim Club or African Tribe ? The view from within ». *Journal of the Institute of Muslim Minority Affairs* vol.6, n°1, juil. 1985 : pp.420-47.
- ¹⁵. Temple, N.W. : *Housing Preferences and Policy in Kibera*. Nairobi, Mazingira Institute, polycop., 1972.
- ¹⁶. Kenya Human Rights Commission : *Behind the curtain, a study on squatters, slums and slum dwellers*. Nairobi, KHRC, 1996 : pp.92ss.
- ¹⁷. Lewis, I.M. : *Peoples of the Horn of Africa. Somali, Afar and Saho*. Londres, Haan, International African Institute, 1994 (1ère ed. 1955) : pp.109 & 153 ; Lewis, I.M. : « Conformity and Contrast in Somali Islam », in Lewis, I.M. (ed.) : *Islam in Tropical Africa*. Londres, Oxford University Press, 1966 : pp.253-67.
- ¹⁸. Constantin, F. (ed.) : *Les voies de l'islam en Afrique orientale*. Paris, Karthala, 1987 : pp.108 & 110-33 ; Baraki, M. & Yahya, S.S. (ed.) : *Islam in Kenya*. Nairobi, Mewa, 1995.
- ¹⁹. Salvadori, C. : *Through open doors. A view of Asian cultures in Kenya*. Nairobi, Kenway Publications, 1989 : pp.232 & 339.
- ²⁰. Topan, F. : « Réseaux religieux chez les Swahili » in Le Guennec-Copens, F. & Caplan, P. : *Les Swahili entre Afrique et Arabie*. Paris, CREDU-Karthala, 1991 : pp.39-57.
- ²¹. Cambrézy, op. cit., 1998.
- ²². L'enquête de l'ORSTOM dont nous tirons tous nos chiffres sur la population rwandaise à Nairobi a été effectuée en 1997. Elle comprenait 1 026 questionnaires (dont 85 refus de réponses) et a inclus 3 622 personnes. Ses résultats ont été exploités par Cambrézy, op. cit., 1998.

- ²³. Voir la célèbre autobiographie dont a été tiré le film *Out of Africa* : Blixen, K. : *La ferme africaine*. Paris, Gallimard-Folio, 1996 : pp.23-5.
- ²⁴. Chrétien, J.-P. : « Les peuples et leur histoire avant la colonisation », in Prunier, G. & Calas, B. (ed.) : *L'Ouganda contemporain*. Paris, IFRA-Karthala, 1994 : p.30.
- ²⁵. *Standard* (Nairobi) 22/1/1997 : p.18.
- ²⁶. Africa Watch : *Kenya. Taking Liberties*. New York, Human Rights Watch, 1991 : pp.296-307.
- ²⁷. *Nation* (Nairobi) 7/1/1997.
- ²⁸. Le cas du colonel Theoneste Lizinde est singulier. Responsable des services de sécurité et auteur d'un coup d'État avorté en 1980, il a été libéré de prison par le FPR et de facto inclus à un gouvernement dont il devait démissionner avec fracas en 1995. Il aurait été liquidé parce qu'il en savait trop.
- ²⁹. Sommers, M. : « Coping with Fear. Burundi Refugees and the Urban Experience in Dar Es Salaam, Tanzania », in Hopkins, M. & Donnelly, N.D. : *Selected Papers on refugee issues*. Arlington, Committee on Refugee Issues, American Anthropological Association, 1993 : pp.13-25 ; Malkki, L.H. : *Violence, Memory and National Cosmology among Hutu Refugees in Tanzania*. Chicago, University of Chicago Press, 1995 : pp.153ss.
- ³⁰. Etherton, David : *Mathare Valley, a case-study of uncontrolled settlement in Nairobi*. University of Nairobi, Housing Research and Development Unit, août 1971.
- ³¹. Kabagambe, D. & Moughtin, C. : « Housing the poor A case study in Nairobi ». *Third World Planning Review* vol.5, n°3, août 1983 : pp.227-48.
- ³². National Report and Plan of Action on Human Settlements, préparé pour la conférence d'Habitat II à Istanbul en juin 1996 et cité in *Nation* (Nairobi) 10/10/1996 : p.xxii ; Kenya Human Rights Commission, op. cit., 1996 : p.92.
- ³³. Obudho, R.A. (ed.) : *Urbanization and Development Planning in Kenya*. Nairobi, Kenya Literature Bureau, 1981. 358p.
- ³⁴. Les marchandises à destination de l'Ouganda dans le port de Dar es-Salaam ont ainsi progressé de 40 000 tonnes en 1995 à 95 000 en 1996, ce qui reste infime, il est vrai, en comparaison avec les chargements débarqués à Mombasa pour Kampala : 1,1 million de tonnes.
- ³⁵. Sur le mouvement coopératif *harambee*, devenu l'idéologie « socialiste » du président Kenyatta à l'Indépendance, voir Thomas, B.P. : *Politics, Participation and Poverty : Development Through Self-Help in Kenya*. Boulder, Westview Press, 1985. 228p. ; Hill, M.J.D. : *The Harambee Movement in Kenya : Self-Help, Development and Education among the Kamba of Kitui District*. Londres, Athlone Press, 1991. 329p.
- ³⁶. Pirouet, Louise : « *Refugees in and from Uganda in the post-colonial period* »,

in Hansen, Hölger Bernt & Twaddle, Michael (ed.) : *Uganda Now*. Londres, Currey, Nairobi, Heinemann, Eastern African Studies, 1988 : p.253.

37. En 1970 déjà, le gouvernement Obote en Ouganda avait chassé quelque 33 000 Kenyans accusés de ne pas avoir de permis de travail ; la réaction de Nairobi avait été mitigée parce qu'il s'agissait surtout de Luo, suspectés de sympathies pour l'opposition, et non de Kikuyu, l'ethnie du président Kenyatta.

38. Africa Watch, op. cit., 1991 : pp.355-7.

39. *Nation* (Nairobi) 18/12/1996.

40. Pitterman, S. : « A Comparative Survey of Two Decades of International Assistance to Refugees in Africa ». *Africa Today* vol.31, n°1, 1984 : p.36.

41. Marchal, R. : « Production sociale et recomposition politique dans l'exil : le cas érythréen ». *Cahiers d'études africaines* vol.27, n°3-4, 1987 : pp.393-410.

42. Ainsi à Kakuma, un camp qui abrite plus de 40 000 personnes en majorité soudanaises, seulement 125 réfugiés bénéficient d'un programme éducatif du Comité international des réfugiés, de la Fédération mondiale des Églises luthériennes et des Salésiens de Don Bosco.

43. Nimitz, A.H. : *Islam and Politics in East Africa. The Sufi Order in Tanzania*. Minneapolis, University of Minnesota Press, 1980 : pp.75-6.

44. Pike, C. : « History and Imagination : Swahili Literature and Resistance to German Language Imperialism in Tanzania, 1885-1910 ». *International Journal of African Historical Studies* vol.19, n°2, 1986 : pp.201-34.

45. Mazrui, Ali A. & Alamin M. : *Swahili State and Society*. Nairobi, East African Publishers, 1995 : p.66.

46. Kagabo, J. : « La formation des *walimu* et leur rôle dans la communauté musulmane du Rwanda », in Constantin, F. (ed.) : *Les voies de l'islam en Afrique orientale*. Paris, Karthala, 1987 : pp.73-83 ; Kagabo, J. : *L'islam et les « Swahili » du Rwanda*. Paris, EHESS, 1988.

47. Constantin, F. : « L'islam en Ouganda », in Prunier, G. & Calas, B. (ed.) : *L'Ouganda contemporain*. Paris, IFRA-Karthala, 1994 : p.209.

48. Mazrui, Ali A. & Alamin M., op. cit., 1995 : p.87.

49. Peake, R. : « Comment on devient swahili. Stratégies des femmes giriama en ville », in Le Guennec-Coppens, F. & Caplan, P. (ed.) : *Les Swahili entre Afrique et Arabie*. Paris, Karthala, 1991 : pp.95-105.

50. Ladefoged, P., Glick, R. & Criper, C. : *Language in Uganda*. Londres, Oxford University Press, 1972 : pp.24-5.

51. Heine, B. : *The Nubi Language of Kibera*. Berlin, Dietrich Reimer Verlag, 1982 : p.16, cité in Crozon, A., 1997, op. cit. : p.21.

52. Sommers, op. cit., 1993 : pp.20-1.

53. El-Solh, C.F. : « Somalis in London's East End : a community striving for recognition ». *New Community* vol.17, n°4, juil.1991 : p.544.

Annex 1

Les réfugiés bénéficiant de stages de formation ou de bourses d'étude à Nairobi en 1996

So : Somaliens, Su : Soudanais, Rw : Rwandais, Bur : Burundais, Et : Ethiopiens, Er : Erythréens, Ug : Ougandais, Z : Zaïrois, M : Mozambicains, SA : Sud-africains, Li : Libériens.

Organisme et sa nationalité	So	Su	Rw & Bur	Et & Er	Ug	Au- tre	Remarques
Jesuite Refugee Services (Italie)	2	33	44 & 16	49 & 0	46	3 Z& 6M	- stages de formation en place depuis 1991 sous l'égide du HCR; la demande est trois fois supérieure. -bourses dans le primaire (498), le secondaire (136) et le supérieur technique (120) ou universitaire (10). Incidentement, les allocataires sociaux visent surtout les femmes seules (outre quelque 50 handicapé, malades ou personnes âgées) et servent aussi à payer des frais de scolarité, sachant que cela constitue un mobile pour rester en ville: environ 20 Z, 220 Rw & 210 Bur.
Friends in the West & Humanitarian Assistance for South Sudan (USA & Soudan)	0	269	0	0	0	0	parrainages individuels dans le primaire; il y en a 121 autres à Lodwar, 34 à Kapenguria et 403 dans le Sud du Soudan (Kongor et Natinga); 163 ont été interrompus en cours de trimestre et 36 enfants restent dans l'attente d'une aide.
Association of Christian Resource Organisations Servicing the Sudan (UK & Soudan)	0	80	0	0	0	0	consortium de missions protestantes fondé en 1972 : stages à court et long termes (25&39) dans des institutions privées et chrétiennes (comme l'université Daystar à Nairobi) pour des réfugiés sélectionnés au Soudan; cours d'alphabetisation pour les femmes vivant en ville (16).
Catholic Secretariat (Kenya)	2	0	8 & 1	20 & 0	11	1 Z& 1M	programme fondé en 1976, d'abord pour les réfugiés mozambicains et ougandais : formation professionnelle soutenue par le HCR jusqu'en 1996. Ajoutons-y 80 bénéficiaires hors HCR et une liste d'attente de 300 noms.
National Council of Churches (Kenya)	6	33	982 & 12	822 & 0	1538	61 Z & 212 M	conseil & orientation; seulement 49 ont reçu une aide financière; chiffres de 1995

African Refugee Education Programme (Kenya & Allemagne)	16	136	14 & 34	39 & 37	13	4 Li, 8 M, 2SA	organisme fondé en 1982 avec des financements de la Fondation Otto Benecke Stiftung : bourses d'études dans le secondaire et le supérieur ; stages en entreprises
Deutsher Akademischer Austausch Dienst (Allemagne)	3	2	1&1	1&1	0	1 Z	bourses d'études dans les universités publiques au Kenya
Horn of Africa Relief & Development Organization Inc. (USA & Kenya)	20	0	0&0	0&0	0	0	cours d'anglais
Windle Charitable Trust (UK)	14	13	24 & 5	32 & 1	5	5 Z	cours dispensés à Nairobi pour des réfugiés en majorité sélectionnés dans les camps
African Education Trust (UK)	0	24	0&0	0&0	0	0	organisme fondé en 1958 pour aider les étudiants africains en Grande Bretagne, s'est établi à Nairobi en 1996 pour financer localement des bourses d'études
International Organization for Migration (Suisse)	2692	48	78&0	12&26	0	4 Z	stages d'acculturation pour les réfugiés évacués aux Etats-Unis; ajoutons-y 3488 Somaliens à Mombasa; nous avons dû multiplier par 2 des chiffres disponibles de janvier à juin 1996 seulement.
Total	2757	1016	1364 & 117	1014 & 64	1682	76 Z, 228M 6 Li, 2SA	8326

L'émergence d'un marché semi-formel dans le quartier d'Eastleigh : l'intégration réussie des « réfugiés urbains » somaliens dans le secteur commercial de Nairobi

Abstract :

This paper is trying to show the implantation of semi-formal markets in Eastleigh built by somali traders. With their former networks, they target intermediate consumers. This strategy proves to be very successfull at the Garissa Lodge Market. It shows the extraordinary capacity of insertion from this peculiar « urban refugees » in Nairobi's commercial sector.

Introduction

Eastleigh est un quartier à l'histoire un peu particulière dans le schéma d'urbanisation séparée, institué par le colonisateur britannique. L'apartheid urbain l'avait réservé aux ethnies asiatiques en raison de sa proximité du centre-ville et de ses infrastructures plutôt développées. De fait, suite à la désertion des Indiens de ce quartier jugé trop insalubre, il est devenu le lieu de résidence des Somali kenyans, classés comme Asiatiques du fait de leurs prétendues origines arabes.

En 1991, la Somalie s'enfonce dans la crise. Le renversement du dictateur Siad Barré débouche sur une guerre des clans interminable. Rapidement, le Kenya devient une terre d'asile pour la population fuyant les combats. Les réfugiés se concentrent dans la province du Nord-Est et sur la Côte. Pourtant, une frange de la population refuse de se retrouver dans les camps bâtis à la hâte par le HCR et les ONG. Ces réfugiés urbains de facto se sont installés à Eastleigh où ils avaient des liens avec la population kenyane somali. La fermeture des camps de la Côte a sans doute entraîné une seconde vague d'arrivées en 1994.

Confrontés à la situation en Somalie, ces commerçants de Mogadishu et des autres villes somaliennes ont refusé la vie précaire et végétative dans les camps. Ils sont venus à Eastleigh dans l'espoir de continuer leurs activités. Grâce à leurs accointances avec la population de ce quartier et au maintien de leurs réseaux commerciaux, notamment avec Dubaï, ils ont reconstitué, ce qu'il convient peut-être d'appeler, la « petite Mogadishu ». Certains restaurants portent le même nom et utilisent exactement le même personnel que dans la capitale maintenant aux mains des différentes factions claniques, comme le Tawakal Cafe. Les bâtiments portent des noms rappelant la Somalie ou la province du Nord-Est (Juba Hotel, Garissa Lodge, Mandera Lodge...), un moment revendiquée par Siad Barré qui rêvait d'une grande Somalie. La vente de qat (herbe à mâcher venant du Yémen et consommée en grande quantité par les Somali) est courante et les rues sont peuplées d'hommes portant la robe traditionnelle somali.

L'art des Somali pour le commerce, notamment de contrebande, est connu dans la Corne de l'Afrique et il semble faire merveille à Nairobi. A partir du site originel installé dans le lodge de Garissa, le marché a connu une croissance du nombre d'échoppes très rapide et une extension spatiale autour du croisement de la First Avenue et de Wood Street. L'étendue des produits vendus et le dynamisme commercial invitent à une réflexion sur ce marché atypique que nous qualifions de semi-formel. Effectivement, les échoppes sont installées dans des bâtiments en dur. Mais le marchandage, la présentation sommaire et la diversité des marchandises rappellent plutôt le secteur informel. Ce caractère semi-formel se retrouve dans l'ambiguïté du statut. Les échoppes sont en règle avec l'administration, mais souvent tenues par une autre personne que le titulaire de la licence de commerce. De plus, les marchandises vendues proviennent en grande partie de la contrebande. La corruption fait aussi partie du fonctionnement du marché. Pour finir, ce concept nous permet de situer Garissa Lodge dans la hiérarchie économique et raciale du Kenya entre les magasins indiens et les échoppes du bord de rue, tenues par les ethnies bantous et nilotiques (Kikuyu, Luya, Luo). Effectivement, du point de vue commercial, il vise une clientèle intermédiaire entre ces deux extrêmes.

Il paraît donc important de mieux comprendre l'émergence de ce marché et les raisons de sa réussite, malgré l'opposition du gouvernement kényan qui aurait préféré confiner tous les réfugiés dans les camps du Nord (Kakuma et surtout Dadaab). Cela permettra également de mettre en lumière l'insertion réussie des « réfugiés urbains » somaliens dans le tissu économique de Nairobi, notamment de savoir s'ils ne sont pas simplement des migrants économiques un peu particuliers.

Historique de l'émergence du marché et organisation spatiale.

Les débuts de ce vaste marché sont originaux. Les locataires du lodge de Garissa sur Wood Street ont ouvert des échoppes devant leurs chambres, autour de la cour intérieure. Rapidement, le succès de l'entreprise a gagné tous les logements, y compris à l'étage (il faut ici noter la commodité d'échoppes faciles à fermer à clé). Ainsi, en accaparant tous les couloirs et les chambres des deux étages pour les transformer en échoppes, le « Garissa Lodge Shopping Centre » a pris forme en 1992-1993 pour finalement déborder sur les maisons voisines. Cette création spontanée rapproche donc le marché du secteur informel tandis que les « maisons de commerces » rappellent un centre commercial.

Depuis, l'expansion est continue : en 1993, face à la pénurie d'échoppes, le « Dubaï Shopping Complex » s'est monté juste à côté du lodge de Garissa, à l'angle de Wood Street et de la First Avenue. La croissance s'accélère alors. En 1995, le marché de Towfiq s'est créé de l'autre côté de Wood Street en face du lodge de Garissa, tandis le Tawakal Shopping Centre se développait de l'autre côté de la First Avenue, à l'angle de la Fifth Street. En 1996, Al-Maqdis prolongea Towfiq pour rejoindre la First Avenue. De l'autre côté de l'avenue, se développa le Mandera Lodge Shopping Centre à l'angle de Galole Road. Enfin en 1997, un sixième marché se greffa derrière le Dubaï Shopping Complex : le Prime Shopping Centre. En cours de construction, le marché de Bousal se situe juste un peu plus bas sur la First Avenue (voir carte).

Légende de la carte

- | | |
|---|----------------------------------|
| 1- Garissa Lodge Shopping Centre | 5- Towfiq Shopping Complex |
| 2- Dubaï Shopping Complex | 6- Mandera Lodge Shopping Centre |
| 3- Al-Maqdis Shopping Complex | 7- Prime Shopping Centre |
| 4- Tawakal Shopping Centre | 8- Bousal Shopping Centre |
|  Etals | |

Ces nouveaux marchés se sont développés sur le même principe que celui du lodge de Garissa dans les maisons voisines. Seul le Mandera Lodge Shopping Centre est organisé sur un étage. Des étals plus sommaires sont également venus se greffer devant les principales maisons transformées en dédales d'échoppes, ce qui renforce le caractère informel de l'ensemble.

EASTLEIGH

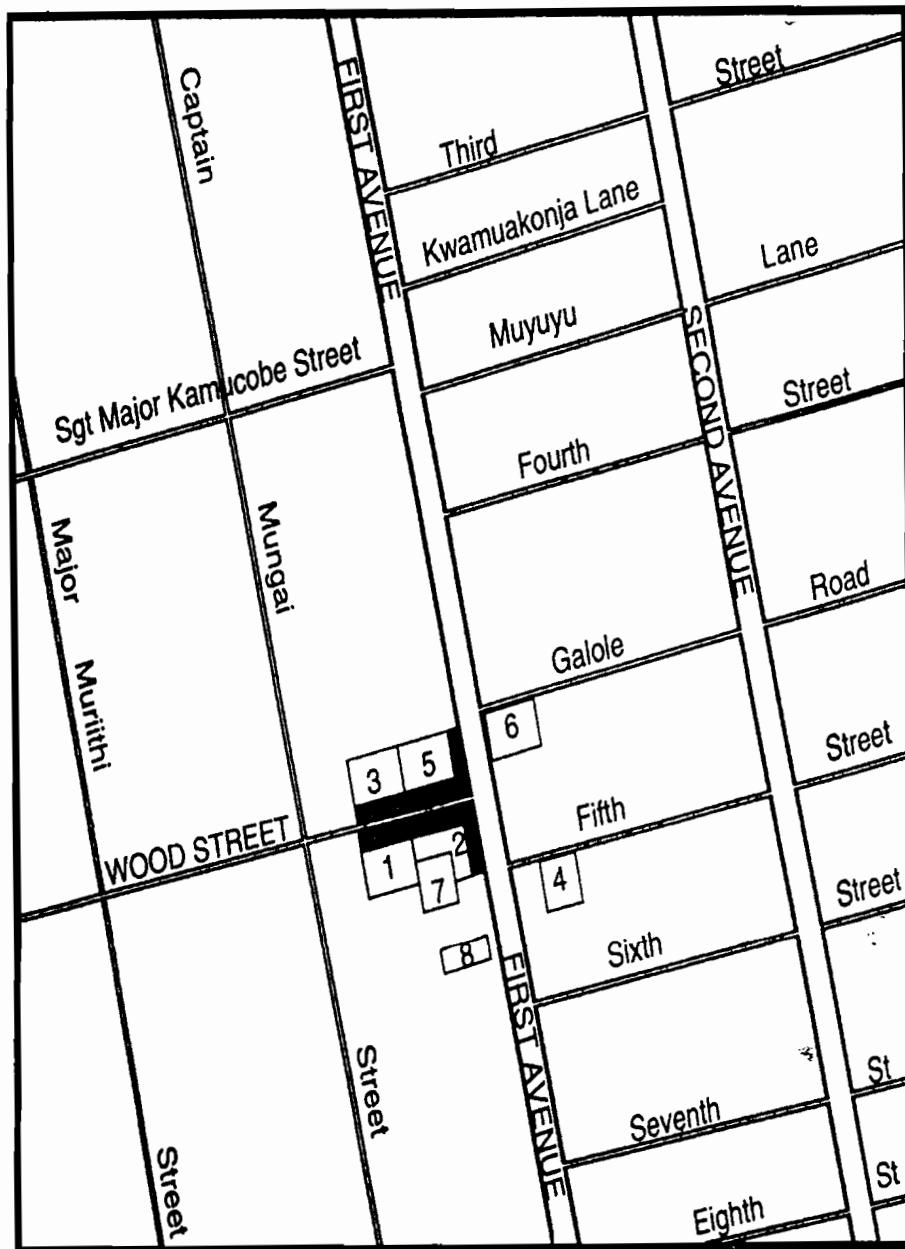


Tableau 1 : Organisation du marché

Différents segments du marché	date de création	nombre d'échoppes	nombre d'étals
Garissa Lodge Shopping Centre	1992	92	92
Dubaï Shopping Complex	1993	185	187
Towsiq Shopping Complex	1995	81	72
Tawakal Shopping Centre	1995	44	0
Mandera Lodge Shopping Centre	1996	59	0
Al-Maqdis Shopping Complex	1996	97	112
Prime Shopping Centre	1997	102	0
Total		660	463

Source: enquête personnelle, avril 1998

Constitué de sept « maisons de commerce » totalisant 660 échoppes et de 461 étals installés dans la rue, un vaste centre commercial, que nous appellerons par souci de simplicité Garissa Lodge, s'est donc constitué à l'angle de la First Avenue et de Wood Street entre 1991 et 1997 (voir tableau 1). Il fonctionne de 9h à 18h30 tous les jours de la semaine, y compris les jours de prières (vendredi) quand les échoppes sont tenues par les femmes. Celles-ci représenteraient de toute façon une bonne moitié des vendeuses à plein temps. Chaque échoppe emploie en moyenne trois personnes. Autrement dit, près de 2 000 personnes sont directement employées dans les sept segments du marché. Il faudrait bien sûr ajouter les commerçants des étals, ainsi que les employés de la surveillance nocturne.

Au niveau de la location, les prix sont en hausse : les échoppes du nouveau marché de Bousal doivent se louer 15 000 Kshs par mois. Il faut ajouter les 210 000 Kshs payables en US \$ pour obtenir les clés, c'est-à-dire le droit d'ouvrir un magasin. Ces prix très élevés n'empêchent pas les échoppes d'être toutes réservées avant la fin de la construction.

L'expansion rapide (à partir de 1995, on peut même parler d'un boom) entre 1991 et 1997 correspond à l'arrivée des réfugiés. Les élites commercantes somaliennes semblent donc à l'origine de ce dynamisme commercial, qui génère des effets d'entraînement sur le quartier. Les marchés secondaires constitués par les étals ne sont, en effet, pas seulement le fait des Somaliens, mais aussi de commerçants kenyans attirés par le dynamisme de

l'endroit. Les Somaliens pratiquent également une politique de rachat des bâtiments. « Garissa Lodge Shopping Centre » et « Dubaï Shopping Complex » sont récemment passés entre les mains de capitaux somaliens, ce qui semble confirmer l'intention de certains réfugiés de s'installer à moyen terme. La nouvelle « maison de commerce » de Bousal est construite avec des fonds en partie somaliens et kenyans (share holding).

Le boom du marché, la hausse des loyers et la politique de rachat des bâtiments vont au-delà de la simple survie des réfugiés et démontrent l'existence d'une dynamique commerciale propre aux Somaliens. Dans un contexte d'hostilité et de forte compétition, on peut alors se demander comment ces « réfugiés économiques » ont réussi, en l'absence de statut légal, à créer un marché semi-formel aussi étendu. Il faut également s'interroger sur les fondements économiques de la réussite du marché.

Les fondements de la réussite: contournement de l'Etat et savoir-faire commercial.

Le gouvernement kényan refuse la réinstallation définitive de réfugiés sur son territoire et n'accepte qu'avec réticence son rôle de pays-hôte, réclamant à cet égard des contreparties financières. Parce qu'ils se trouvent en dehors des camps, les réfugiés de Nairobi ne bénéficient donc pas de la protection du HCR. Il convient donc de comprendre comment les « réfugiés économiques » somaliens se soustraient aux autorités kenyanes, en utilisant les faiblesses de l'administration. Mais cela ne suffit pas à expliquer la réussite du marché car celle-ci repose également sur des réseaux anciens, notamment la contrebande, et un positionnement particulier dans le secteur commercial de Nairobi.

Une implantation réussie avec la complicité passive des autorités kenyanes...

Les « réfugiés » n'ont aucun statut car ils résident illégalement à Nairobi. En théorie, ils ne peuvent donc pas obtenir de permis de commerce.

Une première solution pour contourner ce problème consiste à faire solliciter auprès des autorités le précieux document par un Kenyan, qu'il soit somali ou kikuyu. Il peut s'agir d'un prête-nom pur et simple. La licence est rachetée pour une somme forfaitaire, qui transfère de fait la propriété et la gestion du magasin. Le propriétaire peut également s'entendre avec le commerçant, qui devient le gestionnaire, pour instaurer un système plus complexe de partage des bénéfices ou d'intérêsement aux résultats. Ainsi, une partie des échoppes sont

officiellement détenues par des personnes qui ne les gèrent pas et parfois les ignorent totalement. Les Somaliens sont gestionnaires et, souvent, propriétaires de fait.

La seconde solution est plus périlleuse car elle dépend du bon vouloir des autorités kenyanes. Certains Somaliens achètent des papiers de Somali kenyans pour pouvoir acheter eux-mêmes une licence. L'opération se fait auprès du chef de quartier. Une carte d'identité coûterait ainsi entre 5 000 et 6 000 Kshs, l'obtention d'un vrai-faux passeport entre 20 000 et 25 000 Kshs et un extrait de naissance 2 000 Kshs. De fait, les autorités acceptent ces pots-de-vin car la police sait pertinemment que ce trafic existe. Elle n'hésite pas à retirer les papiers de toute personne ne comprenant pas le swahili, même si ceux-ci semblent authentiques. Ainsi, chaque « réfugié » se promène avec un billet de 200 Kshs pour corrompre le fonctionnaire et ne pas être obligé de renouveler l'achat coûteux de vrais-faux papiers. Une autre partie des échoppes appartiennent à une population somalienne fictivement kenyane, mais tolérée dans un jeu de corruption à double entrée.

Pour résumer, les Somaliens contournent les autorités en utilisant les faiblesses de l'administration. Les achats de permis de commerce ont lieu à travers des intermédiaires, qui sont rémunérés pour cette opération. L'achat de vrais-faux papiers permet de « sécuriser » la situation en se soustrayant de manière partielle à l'étiquette de clandestin. L'ambiguité de statut permet d'appliquer le qualificatif de semi-formel car, malgré l'apparent respect des règles, les choses sont moins nettes. Le contournement de l'Etat a permis l'implantation du marché, mais n'explique pas à lui seul la réussite .

...s'appuyant sur une compétitivité-prix et une niche commerciale parfaitement exploitée.

Les principaux produits vendus sont d'une grande variété et on les trouve sur chaque marché : ils vont des produits hi-fi et vidéo aux tissus les plus simples. Une certaine spécialisation semble voir le jour en fonction de l'ancienneté du segment du marché. Garissa Lodge Shopping Centre a pour particularité un marché de l'or où des femmes gantées de noir présentent les bijoux sur la main gauche. Ce segment est aussi le seul à vendre de la joaillerie, surtout des montres. Dubaï possède en revanche le plus grand nombre d'échoppes consacrées à l'électronique, notamment des gros postes radiocassettes, des magnétoscopes, des télévisions et même des lecteurs de C.D. Al-Maqdis semble être le spécialiste des vêtements de femmes et des parfums (avec également un surprenant marché de pneus dans la cour intérieure). Les segments plus récents, eux, se cherchent encore et essaient de vendre les produits les plus diversifiés. De leur côté, les étals installés devant les maisons sont complémentaires des

marchés des « maisons de commerce » : ils vendent des chaussures, de la quincaillerie et des sacs de voyages.

Garissa Lodge ne fonctionne pas en vase clos, pour et par les Somaliens. Selon des sources bien informées, les acheteurs viennent de tout le Kenya et pas seulement de Nairobi. Les prix sont très compétitifs par rapport à ceux pratiqués par les magasins formels du centre-ville. La part des marchandises de contrebande et le différentiel des coûts de fonctionnement expliquent une telle compétitivité. Les trois principales sources d'approvisionnement sont Dubaï (Emirats Arabes Unis), Bombay (Inde) et Bangkok (Thaïlande). Les commerçants utilisent là leurs anciens réseaux commerciaux et se placent volontairement dans l'"informalité". Les biens, transitant parfois par la Somalie, entrent le plus souvent en fraude par le port de Mombasa. A titre d'exemple, nous avons comparé les prix des biens électroniques pour une marque donnée entre le « Dubai Shopping Complex » et quelques fournisseurs formels en ville (tableau 2).

Le premier point très important à noter est la différence des produits vendus. Les radio-cassettes vendus à Eastleigh ne sont pas équivalents aux chaînes hi-fi vendues en ville. Il est donc malaisé de les comparer même si l'utilisation est identique. Mais, en ce qui concerne la singularité de Garissa Lodge, cela permet de formuler l'hypothèse d'une adaptation à la consommation locale produits (et non sur le prix). Les magasins du centre-ville reproduisent des modes de consommation plus occidentaux. Le génie des commerçants somaliens est d'avoir répondu à une demande de produits pour une clientèle intermédiaire, créneau visiblement porteur et inexploité jusqu'ici. Cette frange de la population est sortie de la pauvreté. Son pouvoir d'achat ne se limite pas à des produits de base. Elle ne peut pourtant pas se payer des produits de « luxe » des grandes chaînes commerciales tenues par les Indiens. Le marché de Garissa Lodge serait donc un marché semi-formel par son organisation, mais également par la clientèle ciblée.

Tableau 2 :Comparaison de prix de quelques produits électroniques (en Kshs)

	Eastleigh	Centre-ville*	Différence	%
TV Sony 24"	25 000	30 000	- 5 000	-17
TV Sony 14"	14 000	20 000	- 6 000	+30
Walkman Sony	700	1 000	- 300	-30
Lecteur CD	30 000	30 000	0	0
Magnétoscope	11 000	17 000	- 6 000	-35

* Nakumat (U-Kay, Check-Point), Metro et Audio-Point (Sarit Centre)

Source: enquête personnelle avec l'assistance d'un Kenyan somali

Pour des produits identiques et de qualité, les marchés d'Eastleigh proposent de toutes façons des prix très avantageux. Les magnétoscopes, les petites télévisions et les baladeurs sont moins chers de 30%. Les gros téléviseurs, s'adressant à une clientèle plus aisée, ne le sont que de 17% . Pour les lecteurs de CD, qui sortent de la clientèle ciblée, le différentiel de prix paraît nul. Cela confirme le positionnement du marché sur un segment de clientèle intermédiaire.

Sur le marché de l'habillement, une rapide analyse montre des différences de 25% à 60%, mais les comparaisons sont moins aisées en raison de l'hétérogénéité des produits comparés. Les tee-shirts de marque Nike et Fila sont la base de comparaison la plus fiable et montrent 25% de discount.

La réussite commerciale de Garissa Lodge repose ainsi sur deux éléments différents mais complémentaires :

- des prix compétitifs sur les produits de consommation standard (entre 15% et 30% selon les produits), grâce à la contrebande;
- un positionnement sur un créneau porteur (ou une niche commerciale). La gamme de produits s'adresse à une clientèle intermédiaire, une hypothétique classe moyenne en émergence ou, plus vraisemblablement, des ménages moyennement riches touchés de plein fouet par la récession de ces dernières années au Kenya.

Conclusion

Le quartier d'Eastleigh est historiquement et culturellement un lieu idéal pour les réfugiés somaliens refusant le regroupement dans des camps installés en plein désert. Le but de cet article a été de démontrer qu'ils n'ont pas seulement profité de leurs liens avec les Somali du Kenya : ils ont véritablement dynamisé l'économie du quartier en transformant l'angle de la First Avenue et de Wood Street en un vaste centre commercial proposant à des prix avantageux une gamme de produits étendue. Ils se sont parfaitement adaptés à la demande d'une clientèle intermédiaire, d'où leur réussite avec la complicité involontaire et passive d'une police corrompue.

Une telle insertion montre de manière flagrante les limites de la politique du gouvernement kenyan en la matière. Elle souligne également le caractère particulier de la migration des élites somaliennes. car celles-ci avaient les ressources nécessaires pour éviter les camps.

La question fondamentale que pose ce succès tient à la véritable nature de cette migration urbaine. Ces migrants ont-ils réellement quelque chose en commun avec les paysans fuyant les combats de la province du Juba et du Sud-Soudan et « parqués » dans les camps du nord du Kenya? Ou encore avec les exilés politiques fuyant un pouvoir hostile?

De fait, les élites marchandes de Somalie ont montré leurs capacités d'adaptation en s'insérant dans la ville. Les dépendants et les pauvres n'avaient que la solution des camps. Une ligne de partage se dessine donc entre les deux types de réfugiés et on assiste à une recomposition de la société somalienne au Kenya. Dans cette perspective, les marchés d'Eastleigh pourrait s'installer dans la durée. Le rachat des bâtiments, l'expansion du marché, la corruption institutionnalisée et la construction de Bousal en share holding sont autant de signes qui vont dans ce sens. Pourtant, l'implantation à Nairobi n'a rien de pérenne : une poussée de fièvre xénophobe contre les réfugiés urbains, surtout somaliens, n'est pas à exclure, étant donné la situation économique difficile du Kenya et la réussite insolente de Garissa Lodge. Les élites commerçantes semblent, de toutes façons, avoir la capacité de recommencer ailleurs le même processus, dès que le vent tournera. Par contre, les réfugiés des camps n'ont pas le choix...

Lionel MARTIN
(ORSTOM)

Investing in Asylum: Ethiopian Forced Migrants and the Matatu Industry in Nairobi.

This article is a contribution towards the Urban Refugees project, a collaboration between CRS, Moi University, Eldoret and ORSTOM, Nairobi.

Résumé:

Se basant sur des interviews, des observations personnelles et quelques sources écrites, cet article traite de l'investissement des réfugiés éthiopiens dans le secteur informel de l'économie, soit comme entrepreneurs, soit comme employés. Sont analysées ici les dynamiques économiques de ces réfugiés en matière d'accumulation du capital, d'impact local et d'autosuffisance dans l'exil. Est plus précisément étudié l'investissement des réfugiés éthiopiens dans les matatu, secteur des transports publics où les autochtones sont déjà très présents. Grâce à l'appui de leur famille élargie, de leurs réseaux ethniques et de leurs connections avec la diaspora, les entrepreneurs éthiopiens ont réussi à se tailler une place sur un marché fort compétitif, stimulant sa croissance en y créant des emplois et en accroissant les revenus fiscaux du gouvernement. Ils n'en ont pas moins été victimes de xénophobie. Leurs efforts ont été freinés par l'augmentation des impôts, une corruption grandissante et la délinquescence des infrastructures, en particulier l'état des routes.

The protection of refugees economic rights, especially the right to work, to invest, and to adequate standard of living, remains a daunting challenge to the post Cold War refugee protection. The number of refugees and asylum-seekers has experienced a meteoric growth in the 1990s. Yet, the principle of international burden-sharing which obliges the international community to assist the states hosting huge numbers of refugees has received only a lip-service. With the rich countries closing their borders to refugees, it is the poorer countries of the Third World that bear the burden of sheltering the vast bulk of the world's refugee population.

The efforts of these poor countries to close their borders to asylum-seekers to protect their economies which are bedevilled by unemployment, landlessness, lack of capital and stagnation, have not succeeded. Nor has their policy of restricting refugees and asylum-seekers to closed camps fared well in keeping them away from the urban areas, the hub of economic activities.

Thousands of the forced migrants have gravitated towards urban areas where they live as self-settled refugees. This category of forced migrants rarely depends on international support or subventions, do not live in designated camps, and some of them are actually 'free-livers' who are not registered with the UNHCR as refugees. However, this hardly annuls their status as refugee. Having fled civil wars, repression, human rights violations and threats to their lives, crossed an international border, and living outside the country of their nationality, the so-called urban refugees fulfill the basic conditions for refugee status¹. But this is as far as international law on refugee protection is concerned.

Host countries have not accorded equal treatment to all categories of refugees. The poorer among the asylum-seekers in urban areas are often perceived as a burden to the host economy. They are usually the inmates of restricted camps where they receive international humanitarian support. And when they find their way into towns, they live under a constant threat of detention or refoulement by host governments.

Yet the educated, skilled, and those who possess capital are considered as a blessing to the host economy. They are often integrated into the economic life of the society as self-settled businessmen, professionals, and skilled workers. These have rendered a major contribution to the growth of the economy created employment, and expanded the government's tax-base. The business class among the Ethiopian forced migrants in Kenya, specifically those who have invested in the informal public transport, popularly called the *matatu* industry is the concern of this article. These are self-settled refugees in Kenya's

principle towns, particularly in Nairobi. Before 1993, Eritrean refugees were categorized together with the Ethiopians. And although Eritrea is now independent, former Eritrean refugees have been integrated and continue to run the same businesses they operated as refugees.

Kenya's Refugee Policy: A Bird's Eye View.

Since the 1990s, Kenya has experienced a massive influx of refugees and asylum-seekers from Somalia, Sudan, Uganda, Rwanda, Democratic Republic of Congo, Burundi, and Ethiopia. These influxes of forced migrants have been generated by civil wars which have ravaged the Horn of Africa and the Great Lakes region in the post-Cold War era. Ever since, a persistent assessment of Kenya's refugee policy is that the government has enforced a rigid policy of restricting refugees to camps in remote Northern parts of the country, away from the key economic activities in urban centres (Pérouse de Montclos, 1998). Yet Kenya's response to the refugee phenomenon has neither been monolithic nor static. In a distinctly Machiavellian sense, the country's refugee policy has oscillated between hospitality and hostility towards asylum-seekers.

Except for some ingrained Xenophobia against specific refugee groups such as the Somalis², Kenya's refugee policy was largely forged on the anvil of the needs and realities of its fragile economy. Constrained by its acute shortage of arable land, insufficient social services in the urban sector, deepening rural and urban poverty, and high rate of unemployment, Kenya can ill-afford to play host to a large population of poor and dependent refugees.

Kenya's dire need for capital and manpower to service its economy, however, has compelled it to adopt an accommodating stand towards the educated, skilled and business classes. While it forcibly expelling and confining the poorer segments of the refugee population to the restricted camps, the Kenyan authorities have often closed their eyes to the presence of businessmen, intellectuals and professionals in its cities as well as their participation in the various sectors of the economy.

Besides a soaring camp refugee population, which peaked at over 420,000 in 1990, Kenya has hosted 'urban refugees' in its cities and towns all over the country, but mainly in Nairobi and Mombasa. By 1997, the UNHCR estimated the urban refugee caseload at about 55,000 while the Kenya government put the figure at over 100,000 (UNHCR, 1997:1). Extremely few of these are registered with the UNHCR and, therefore, the vast bulk of them are self-settled. Some of them are actively involved in the economic processes as refugee entrepreneurs.

The well-to-do refugee capitalists have invested in the capital-intensive echelons the economy. The less endowed, however, have often gravitated towards the highly competitive and more flexible informal sector. Here state intervention is less visible. Ethiopian refugee entrepreneurs have made powerful inroads into the transport sector, specifically the largely informal *matatu* industry.

A Kenyan innovation in passenger service transport, the *matatu* sector exhibits intricate networks of social and economic relations which cut across class, ethnic and religious identities. Apart from breaking the monopoly of foreign-owned bus companies, the *matatu* industry has fostered an indigenous class of capitalist-in-formation. More over, refugees have relied on the industry to attain self-sufficiency while in exile.

Ethiopian Refugees in Kenya

The impact of Ethiopian refugees on Kenya's economic scene, by far outmatched their small caseload. From a trickle in the 1960s, Ethiopian asylum-seekers in Kenya almost hit a record 100,000 mark by 1991. The vast majority of Ethiopian camp refugees, however, returned home under the UNHCR's repatriation programme by the end of 1992 (UNHCR, *Information Bulletin*, November 1996). But more than 7,000 of Ethiopian refugees remained behind, over half of them in refugee camps while the rest, whose absolute figure is difficult to ascertain, settled in towns and cities, mostly in Nairobi.

Table 1

Refugee Population in Kenya by Country of Origin September, 1996

Nationality	Assisted	Total
Somali	131,278	171,347
Sudanese	33,477	33,477
Mozambican	n.a	425
Ugandan	546	5,425
Ethiopian	4,533	7,109
Rwandese	33	5,487
Burundian	60	n.a
Congolese	206	152

Source: UNHCR Statistics 1997.

A subtle combination of war, political repression, human rights violations, and economic and ecological vagaries pushed Ethiopians into exile in Kenya. The first wave of Ethiopian refugees occurred in the 1960s against a backdrop of intensified guerilla war between the government and the Eritrean secessionists. The second wave followed hard on the heels of the ouster of Emperor Haile Selassie by the Marxist-Leninist Junta of Megistu Haile Mariam in 1974. Students, intellectuals, businessmen and officials of the former government opposed to the policies of the *Dergue* fled to exile. The « Red Terror » of November 1977 to March 1978 accentuated the refugee exodus.

By mid 1978, there were 500,000 Ethiopian refugees in Somalia, 160,000 in the Sudan, 20,000 in Djibouti and several thousands in Kenya (Lester, 1979 p.31). The fall of the Mgestu regime to guerrilla forces in May 1991 brought the Ethiopian refugee crisis to a head. The political crisis in Ethiopia spawned about 1.2 million refugees in the Horn of Africa by mid April (UNHCR, *Refugees* No.85 May 1991 p. 20).

By 1991, Ethiopians formed part of an estimated caseload of 9804 urban refugees under the care of one of the UNHCR's implementing partner, the National Council of Churches of Kenya (NCCK), through its Refugee Service Unit (RSU). As table 2 shows, there were 2,015 Ethiopians who were administered to by the NCCK. Outside this category of urban refugees registered with the UNHCR and its implementing partners, were numerous self-settled and mostly « illegal » refugees.

Hailing from the middle class and upper class, the well-to-do self-settled Ethiopian forced migrants gravitated towards Nairobi's posh estates. The economically weaker among them settled in lower class estates such as Kibera and Eastleigh. The Kenya Government has not been keen on restricting would-be-capitalists among the refugee population from owning fixed assets such as houses. Hence, while some Ethiopians purchased their own houses, the rest lived in houses rented from Kenyan owners.

Table 2

Distribution of the Active Refugee Caseload by Nationality

Nationality	Number
Ugandan	4,034
Sudanese	177
Mozambican	1,033
Rwandese	2,383
Ethiopian	2,015
Others	182
Total	9,804

Source: NCCK, *Refugee Service Unit, Annual Report, 1991*, p.88.

Ethiopians in the Informal Sector

Commenting on the marginal role of Ethiopians refugees in the Sudanese economy, Weaver noted that, «apart from petty trading and 'one-man stands', almost no refugees are to be found in the commercial sector»(1985). The story is quite different in relation to Kenya. As Smock tells us in regard to the Eritreans, the earliest group of Ethiopian refugees in Kenya: «The Eritreans are well known for their self-reliance [and] have been noted for their efforts to achieve self-sufficiency» (1982, p.456).

Part of the reason for the success of refugee enterprise lies in Kenya's liberal economic policies which encourage investors, irrespective of their nationality, to participate in the economy. In addition, the government's favourable policies towards the informal sector have created an enabling environment for refugee investment. Flexible and socially inclusive, the informal sector has facilitated refugee investment away from the structures of state bureaucracy and patronage.

The growing importance of the informal sector since the 1980's has been a response to the gradual withdrawal of the state from the economy, the preponderance of the private sector as an economic pivot and the need to rely on cultural networks to cushion against the social effects of Structural Adjustment Programmes. Besides providing an additional momentum to the pace

of economic reform, the informal sector has increased reliance on family and kinship linkages for the purpose of training and raising capital. Hence, Ethiopians have effectively exploited consanguinal relations, especially with their Western European and North American diaspora, to mobilize capital. This has been invested in the *matatu* sector.

Participation in *matatu* Business

Ethiopian refugee entrepreneurs have invested heavily in the *matatu* industry. They are said to own 200 *matatus* nationwide (Chelugut, 1992, p.16). A local innovation in road transport, *matatus* supplement buses as a means of passengers transport. Legalized by a presidential decree in the early 1970s, *matatus* have become an indelible feature of Kenya's informal economy.

Initially conceived as a way of empowering black Kenyans in the transport industry and breaking the back of foreign monopoly *matatus* have grown by leaps and bounds. By 1996, a total of 24,470 new *matatus* were licensed by the Registrar of Motor Vehicles to operate, a steady rise from 22,820 in 1995 (Central Bureau of Statistics, 1997, p.189). Nairobi has an estimated 4,000-6,000 *matatus* plying its roads. Besides mini-buses, which have a carrying capacity of 25 passengers, two types of Japanese makes, Nissan and Toyota, dominate the *matatu* business. The latter are authorized to carry 18 passengers. Peugeot saloons, with a capacity of 7 passengers, are popular in long-distant transport because of their relative comfort and speed.

The organization of *matatus* range from semi-formal « companies », where individual owners pool their vehicles for easy management to a virtual laissez faire system. The most pervasive system, however, is the formation of welfare organizations which manage the welfare of vehicles on a specific route³. Membership or registration fee to operate on a specific route ranges from a small token fee in the less competitive routes to over Ksh. 50,000 in the highly competitive ones. Each *matatu* also give a specific daily subscription fee, often a hundred shillings⁴.

The most significant feature of the *matatu* sector is the intricate network of informal employment: touts, drivers, operators of machines for counting passengers. In addition, employees of welfare associations depend on the *matatu* for their income. Plying every bit of Kenya's rural and urban road network, *matatus* have stimulated Kenya's economic growth and expanded the government's tax-base. Largely because of the *matatu* phenomenon, Kenya's

fleet of motor vehicles has shot from 92,000 in 1964 to over 400,000 by 1996 (Bhushan, 1998).

Routes 6 and 9 to Eastleigh Estate

Ethiopian investment in the *matatu* business is concentrated in Nairobi City. Their *matatus* operate on the heavily populated estates within Nairobi, including routes 12 to South C, 14 to Kariobangi, 30 to Mathare, 46 to Kawangware, 44 to Githurai and 4 and. Ethiopian investors, however, have a virtual monopoly on routes 6 and 9 to Eastleigh. Field research for the purpose of preparing this paper focused on these two routes.

Both routes 6 and 9 end up in Easleigh which, since the colonial days was the domain of the Somali ethnic group. Before the refugee influx of 1991, passenger transport in those routes was dominated by the Kenya Bus Service Company, which has been renamed Stage Coach. For years this had a long-standing franchise agreement with the government to operate in Nairobi and Mombasa. There were also a few *matatus* owned by Kenyan Africans. Between 1987 and 1988 the number of *matatus* in the Easleigh area rose from 34 to 50, a 47.1 percent growth⁵. The normal carrying capacity shot to 1,130 people while the overloaded capacity was 1,320 people⁶. By the end of the decade, Ethiopians, mostly Eritreans, owned less than 5 vehicles on route 9. Their fleet, however, rose dramatically from 11 in 1990 to 103 by 1998. *Matatus* owned by Kenyans reached 45 by the same period

As table 3 shows, by 1997, the mini-buses owned by Ethiopians outstripped those owned by Africans. The Stage Coach Company was itself forced to withdraw its buses from these routes largely because of competition.

Table 3

Matatu Ownership by Nationality on Route 9, February 1998

Ethiopians	Kenyans	Total
103	45	148

Source: *Easleigh Matatu Owners Welfare records*.

Out of an estimated fleet of 200 passenger service vehicles operating in line 9 and 6, the Ethiopians own about 150 or 75 percent. Although they are predominantly the majority in Eastleigh, the Kenyan Somalis own a negligible proportion of *matatus*, hardly more than 3 mini-buses and Nissans.

Ethiopian *matatus* are among the most competitive, the most colourfully painted and elegantly designed vehicles on the Kenyan roads. They are expensively assembled in order to capture the market. This, in turn, entails a heavy capital outlay. Huge sums of money are spent on the installation of expensive music systems, estimated at KSh 200,000 (approximately US \$ 3,125), and comfortable seats, often cushioned with velvet material estimated at about KSh 100,000 (approximately US \$ 1,563)⁷. Deriving their names from music or films stars, such as Madona, or renowned personalities such as Princess Diana, or simply from remarkable cultural events, *matatus* are now the melting pots of an emergent urban culture and are, therefore, a major attraction to the youth.

Ethiopian-owned *matatus* are among the best maintained and serviced in Nairobi. As one African driver informed us:

A 1991 vehicle owned by Ethiopians looks as good as new. They (Ethiopians) take their vehicles straight to the dealers where it is given quality service while Kenyan Africans take theirs to the Jua Kali (read unskilled) mechanics. Here they spend as long as two months and are fully reconditioned. Vehicles owned by Kenyans are taken for repair for only a few days. That is why the Ethiopian owned *matatus* are *manyangas* (fashionable) while Kenya-owned ones look like *mitumbas* (old and dilapidated)⁸.

The profitability of the refugee owned *matatus* is enhanced by the short distance that they cover from the city-centre to the estates, often less than ten kilometres. Besides economizing on fuel consumption, they charge competitive fares of Ksh 15 per person. On average, one *matatu* transports a total of 1,000 passengers per a sixteen-hour-day (from 6.00 am to 10.00 pm). This generates an approximate gross income of about KSh 15,000 (approximately \$ 235) per day or a gross annual income of about KSh 5,400,000, a colossal figure by Kenyan standards.

Diasporic Networks in Ethiopian Capital Formation

The findings of the research did not establish the existence of any form of partnership between Kenyans and Ethiopian refugee entrepreneurs in the *matatu* industry. This is contrary to our earlier hypothesis that such a part-

nership, particularly with the Kenyan Somalis, did exist. One Ethiopian refugee who owns three mini-buses, has entrusted them to his Kenyan wife but this per se may not constitute partnership with the locals⁹. Evidently, there is an increasing concentration of *matatu* ownership in the hands of Ethiopians and further concentration of refugee capital within the various refugee ethnic groups.

Eritreans have for long been about the only Ethiopian refugee group in the *matatu* business. Although the Oromo and Tigreans have made remarkable in-roads into the industry since the refugee influx in the 1970s, the Eritreans continue to dominate the trade. While Eritrea has gained independence from the greater Ethiopia since 1993, Eritrean refugee investors have stayed on. Some have acquired Kenyan identity cards, work permits and are among the wealthiest refugee investors on routes 6 and 9. There are virtually no business linkages nor merger of refugee capital among the various Ethiopian refugee ethnic groups. Indeed, most of them hardly agree and are locked in stiff competition amongst themselves¹⁰.

There is ample evidence however, of Ethiopian refugees' reliance on traditional or family linkages for the purpose of mobilizing capital. One Ethiopian who now owns 2 mini-buses was initially employed by his brother before he was given money to purchase his own *matatu*. He now owns a Nissan *matatu* plying route 4 to Eastleigh and has since diversified his business by setting up a cafe in Eastleigh which serves Ethiopian cuisines¹¹.

Little attention has been given to the role of diasporic networks in raising capital for refugee enterprises and in cushioning refugees against the socio-economic effects of exile. It is evident from interviews that traditional and consanguinal linkages are germane to the financing and refurbishing of refugee enterprises. Kith and kins in the richer Western Europe and North American asylum send funds to their relatives in the poorer African asylum. It even emerged from our interviews that some *matatus* are either fully owned by Ethiopians in the Western diaspora or are owned in partnership with Ethiopian refugees in Kenya¹².

But a local process of primitive accumulation, relying on traditional aspects of Ethiopian culture is evident. Among the less endowed refugees, cost-sharing in food and housing is a common practice. Up to about 10 Ethiopian workers, for instance, may live in one or two rooms and feed in food kiosks, often owned by fellow refugees. What is saved is often ploughed back into the business ventures.

Refugee entrepreneurs have tried their hands in cafe business both in the Nairobi city centre and in the estates. The richer among them have invested in long distant transport. For instance, the employer of Joseph Ndungu, a tout in route 9 who owns four mini-buses, has a bus company, the Kilimanjaro Transporters plying between Kenya and Tanzania. Other wealthy refugee entrepreneurs own trucks and trailers and are engaged in long-distant trafficking of goods.

In the increasing concentration of refugee capital, some *matatu* owners have established garages in Nairobi's industrial area where their *matatus* and those of family members and friends are serviced. One Ethiopian who owns 4 mini-buses on route 9, for instance, has a family garage in Nairobi. Thus, while Ethiopian entrepreneurial capital is expanding, it is at the same time undergoing the process of internal concentration, particularly around the family and ethnic identities.

Impact on the Labour Market

Refugee investment in the *matatu* sector has created employment for many Kenyan youths as well as poorer Ethiopians refugees. This has, in turn, augmented their income greatly. Indeed workers in the Ethiopian *matatu* are among the highest paid in the industry.

Each of the *matatu* employs eight workers who include two drivers, four touts and two machine operators. These workers are divided into two shifts, each working for eight hours. The day begins at 6.00 am and ends at 10.00 pm. In all, Eastleigh *matatus* employ about 1,600 regular workers. Of these, about 1,200, or 75 percent, are workers in Ethiopian vehicles operating on route 6 and 9 to Eastleigh.

Table 4 gives the breakdown of wages (per day) paid to the respective categories of a *matatu* crew. The highest paid is the driver who draws between Ksh. 600 and Ksh. 1,000, followed by touts and operators the passenger recording machine, who get between. These salaries vary from one *matatu* to another. The newer the vehicle and the better it is prepared for the competitive market, the more is its turn-over and, therefore, the higher the wages of its crew.

Table 4

Wages of matatu Workers on Route 6 and 9 to Eastleigh

Category	Earnings per 8-hour day (in Ksh)
Driver	600 - 1000
Tout	300 - 400
Machine Operator	300 - 400

Source: Interviews with officials of the Eastleigh Matatu Owners Welfare, 26/2/98.

Moreover, the workers of the Eastleigh *Matatu* Owners Welfare, which manages routes 6 and 9, draw their pay from contributions by thematatus. The EMOW was formed in the early 1990s following the influx of Ethiopian *matatus*, but it was officially registered in 1995. By March 1997, it had a total of 28 employees, divided into three wage groups. As table 5 shows, these include three supervisors, who are paid Ksh. 350 per day, 9 others who man the parking bays and draw Ksh. 250 per day and 16 apprentices employed by the welfare who draw Ksh 250 each. This totals to a daily expenditure of about Ksh. 6,850 on wages. The organization keeps order in the parking bay, direct passengers to the vehicles, and ensures that no *matatu* from other routes can invade the route without going through the normal registration process. Besides the supervisors, the other 25 employees act as a vigilante group which keeps peace and order in the parking bay.

Each *matatu* owner pays a non-refundable admission/membership fee of Ksh. 30,000 and an additional Ksh. 5,000 for each new *matatu* he puts to the road. This fee is kept high in order to dissuade *matatus* from other routes from flocking into routes 6 and 9, and thus destabilizing the market¹³. *Matatus* also pay a daily subscription fee of Ksh. 100 per *matatu*. This totals to about Ksh. 36,000 per year.

Table 5

Wages of the Eastleigh Matatu Owners' Welfare

Category	Daily Pay (in Ksh)	Total per day
3 Supervisors	350	1,050
16 Workers (on the parking bay)	250	4,000
9 Apprentices (touts)*	200	1,800
Total: 28		6,850

Source: Records of the EMOW and Interviews with its officials, 27/2/99.

The amount raised is not only spent on paying the wages of the Association's employees, but also help in off-setting the funeral expenses and hospital bills of some of the needy members. In that regard, the EMOW serves the role of an insurance or social welfare for its members, who lack similar social security in the modern sector. At the end of the year, the remaining amount drawn from membership fee and daily subscriptions is shared among the matatu owners. At one stage, the EMOW used some of its resources to fill pot-holes along the routes to Eastleigh. It has also acted as a credit society giving loans on soft terms to deserving members.

Although the Ethiopian refugee owners of *matatus* by far outstrip the locals, the EMOW is overwhelmingly dominated by Kenyan *matatu* owners. In fact, the power of the Ethiopian *matatu* owners in the EMOW's executive has declined. All the 28 employees of the association are Kenyans. While in 1997, three Ethiopians sat on its executive, in 1998, there is only one Ethiopian official, the Treasurer. The EMOW has five officials and four committee members. Only one Ethiopian is a committee member although 75 percent of the *matatus* are owned by Ethiopians.

Emerging Social Conflicts

The EMOW has become a veritable arena of conflicts between Ethiopian entrepreneurs and their Kenyan counter-parts. There is already a latent conflict between the locals and refugee entrepreneurs arising from the latter's dominant role in the industry. No doubt, the locals see the refugees as taking advantage of their diasporic sources of funds to outfrank them and weaken their economic muscle in the matatu sector. While the Ethiopians are able to buy new vehicles, to maintain them and to pay comparatively higher wages to their employees, Africans are unable. Thus, the *matatu* market is becoming increasingly differentiated and polarized into the poorer Kenyan sector and the vibrant and wealthier refugee sector.

The simmering social conflict is even more vicious at the level of the labour market. Ethiopian *matatu* owners often employ their kith and kins as drivers, touts or machine operators. Some Ethiopian-owned *matatus* have all their employees as Ethiopians, often refugees. Out of about 1,600 *matatu* workers employed on route 6 and 9, more than 600 or 37.5 percent of are Ethiopians. This has generated an upsurge of anti-Ethiopian backlash directed against refugee employees. EMOW workers argue that while Ethiopian employers on routes 6 and 9 ride roughshod over their feelings and employ fellow Ethiopians on other routes especially routes 12, 14, 30 and 46. Nevertheless, these Kenyans

are not opposed to one or two Ethiopians being employed. What they bitterly resent is the growing dominance of refugee workers in the *matatu* labour market while the locals remain largely unemployed¹⁴.

Like the government, the locals virulently detest the encroachment upon the labour market by the poorer Ethiopian refugees. They argue that the latter are supported by international and local donor or humanitarian groups and are, therefore, financially well-to-do compared to their local counterparts. Yet, Kenyan employees welcome Ethiopian entrepreneurs to invest in the matatu sector. This is because there is no social conflict between them. As one official of the EMOW succinctly put it: "They don't stay where we stay, they stay in Lavington [posh estates]. We only meet at work"¹⁵. They, however, prefer the Ethiopian entrepreneurs to play a behind-the-curtain role rather than directly participating in the wheeling and dealing in the labour market.

In the pipeline of the EMOW plans, therefore, are proposals to crip the wings of Ethiopian job-seekers by introducing job cards in route 6 and 9 on the basis of work permits issued by the government. The xenophobia which have for years hanged over the heads of Somalis like the sword of Damocles is now fast catching on the Ethiopians.

Ethiopian refugees, together with other groups in Kenya, are increasingly blamed for the sky-rocketing rents, periodic shortages of essential commodities, overcrowding of schools, health care, growing insecurity and other urban ills. Kenyans are now bringing the heat of anti-refugee backlash to bear on the Ethiopians.

This upsurge of xenophobia against Ethiopian refugees is graphically captured by the sentiments of Mrs. Palma Singh, a Kenyan of Indian descent. Talking to the officials of the Refugee Service Unit of the National Christian Council of Kenya(NCCK), Mrs. Singh said:

I am a poor Kenyan citizen. My parents came here long time ago. I am now being discriminated against and oppressed by Ethiopian refugees. Ethiopians have no morals. The Eritreans, Falashas and Oromo are good but the Tigray are extremely bad. In 1992, the agent (Indian) of my landlord threw me out of the house I had lived in for a long time. He gave it away to Ethiopians who were ready to offer a huge rent. I moved to Ngala Estate. My neighbours are Ethiopians. So many of them live in a single room. They entertain six women in the same room. Some are businessmen, students and visa holders. They are christians and I am Muslim. Apart from encouraging prostitution, I suspect they peddle drugs and trade in guns. One of them has severely threatened me¹⁶.

Mrs Palma was not prepared to report the matter to the police because, she said, they (Ethiopians) will bribe them as they had bribed the landlord.

Victims of Collapsed Institutions and Infrastructure

Like Kenyans, Ethiopian refugee investors are facing the full butt of collapsed state institutions and infrastructure. Unable to meet its budgetary needs, the state has resorted to excess taxation. All genres of taxes raging from income tax, service charge, Value Added Tax(VAT), to fuel levy have been hurtled over the heads of Kenyan tax-payers.

Local authorities have also seized the opportunity to impose their own levies. For instance, in the late 1980s, the Nairobi City Council imposed a « parking fee » of Ksh. 800 payable by all passenger service vehicles. In the twilight of its power in the late 1980s and early 1990s, the then only political party, the Kenya African National Union (KANU), introduced a youth wing. This quickly moved to charge Ksh. 20 per *matatu*, and per trip. This has since stopped.

Moreover, in a move ostensibly meant to weed out unroad-worthy vehicles and to stem the mounting tide of road accidents, the government introduced a mandatory annual inspection of all passenger service vehicles. The vehicles are expected to pay 1,000 inspection fee. Furthermore, matatus are expected to pay road license, the passenger service vehicle levy as well as the mandatory third party insurance policy which stands at Ksh. 130,000 for *amatatu*.

In spite of the numerous taxes, Kenyan road system has virtually collapsed. Pot-holes on the roads have taken a heavy toll on the vehicles and escalated operational costs. The cost of spare parts and technical services has gone up many folds while the frequency of breakdown of vehicles has increased tremendously. At the height of the El-Nino rains, when the Kenyan road crisis hit a rock-bottom, one *matatu* was spending almost Ksh 100,000 per month on service and repairs¹⁷. Indeed, at the beginning of 1998, the Stage Coach Bus Company hiked its passenger charges in all its routes in Nairobi by over 100 per cent, citing high cost of maintenance as a result of collapsed road system.

In addition, corruption, especially among the traffic police, has attained mega-proportions. Matatus affected by problems ranging from obstruction to overloading prefer to give bribe rather than get charged in a court of law. Increasing cost of inputs, exorbitant and numerous taxes and corruption have devastatingly undermined the process of capital formation among Ethiopian *matatu* operator.

Conclusion

The foregoing discussion examined the involvement of Ethiopian refugees in the informal sector, especially the *matatu* industry in Nairobi. It was noted that the involvement of forced migrants in the enterprise has increased since 1990. This followed the influx of refugees and asylum-seekers as a result of growing conflict in the Horn of Africa and the Great Lakes region. The article argues that Kenya's refugee policy, in a selective sense, allows investment by refugees and is liberal in regard to refugee participation in the economic sector. The case of the Ethiopians (and Eritreans) is used to examine the dynamics of entrepreneurial activities among refugees in exile.

Ethiopian and Eritreans, it was shown, own majority of mini-buses that operate in Easleigh estate. By so doing, they have not only created employment for hundreds of Kenyan youths but have also stimulated economic growth, and expanded the government's tax-base. The process of capital formation among refugees, it was noted, is bolstered by family, kinship and ethnic linkages at the local level, and with the refugees' diaspora in the richer asylum in Europe, middle East and North America. There are emerging conflicts between Ethiopian entrepreneurs and their local counterparts, relating to the unfair competition in the *matatu* industry.

While Kenyan entrepreneurs have no diasporic linkages to fall back to in order to generate capital, Ethiopians have exploited this linkage to dominate the Easleigh *matatu* sector. But real conflict is found in the labour market. There is a growing opposition to refugees' participation in the labour market because they take up jobs which Kenyans would otherwise be occupying. Refugee entrepreneurship and capital formation is undermined by the collapsed infrastructure, particularly the road system, over-taxation by the government and increasing corruption. The crisis facing refugee investment is quite similar to that which is confronting their Kenya counter-parts. Refugee participation in the economy is, therefore, a sure way of ensuring their self-reliance in exile and positive contribution to the host society beyond the prevailing anti-refugee backlash throughout the world.

Notes

1. The definition, status and protection of refugees is laid out by the Geneva Convention of 1951, the 1967 Protocol, the 1969 OAU Convention and the 1984 Cartagena Declaration. These Conventions do not draw a distinction between camp and urban refugees.
2. The xenophobia against the Somalis dates back to the Shifita war of the 1960s between Kenyan Somali secessionists, backed by Somalia on the one hand, and the Kenya Government on the other.
3. A nation-wide Matatu Owners Association used to exist before it was banned by presidential fiat in December 1988.
4. Personal interview, 26/3/98.
5. Motor Vehicle Owners Association Registration Files, 1988 (This Association has since been banned by the Government).
6. Ibid.
7. Personal interview, 26/2/98.
8. Personal interview, 25/2/98.
- 9 Interview, 20/3/98.
- 10 Interview with an EMOW official, 20/3/98.
- 11 Interview with Musyimi, 26/2/98.
- 12 Interview with Juma Steven, EMOW supervisor, 26/2/98.
- 13 Interview with an EMOW supervisor, 20/3/1998.
- * These are the youngest recruits by the EMOW, hence their smaller pay package.
- 14 Interview with EMOW officials, 30/3/98.
- 15 Interview with an EMOW supervisor, 20/3/98.
- 16 Interview, 18-2-97.
- 17 Interview with a matatu driver, route 9, 25/2/98.

References

Barwell, I., 1979, The Matatu Public Sector in Nairobi. London: Intermediate Technology Consultant Ltd.

Bhushan, Kul, 1998, Kenya: Factbook (15th Edition), Nairobi. Newspress International.

Cheluget, K. & Lukhoba, G., sept. 1992, A Bundle of Belongings isn't the only thing a Refugee Brings into his country of asylum: A Kenya Perspective. Eldoret, National Seminar on Refugee Rights and Law, polycop.

Daily Nation, Nairobi, Selected Issues.

Doornbos, Martin (ed), 1992, Beyond Conflict in the Horn : Prospects of Peace, Recovery and Development in Ethiopia, Somalia and the Sudan. London: Institute of Social Studies.

East African Standard Newspapers, Nairobi, Selected issues.

Gallagher, D., and Martin, S.F., 1992, The Many Faces of the Somali Crisis: Humanitarian Issues in Somalia, Kenya and Ethiopia. Washington D.C., Refugee Policy Group.

Habte-Selassie, E., 1992, "Eritrean Refugees in the Sudan: A Preliminary Analysis of Voluntary Repatriation" in Doornbos M.C., Ahmed A.G., and Markakis J. (eds) Beyond Conflict in the Horn: The Prospects for Peace, Recovery and Development in Ethiopia, Somalia, Eritrean and the Sudan, London: James Currey

Hailu, Hagos, 1993, Problems and Prospects of Repatriation: The Case of Eritrean and Ethiopian Refugees in the Sudan. Manchester: University of Manchester

Hoskyns, C., 1969, Case Studies of African Diplomacy: The Ethiopian-Somali-Kenya Dispute 1960-1967. Dar-es-Salaam: Institute of Public Administration Vol. 2.

Kapila S., M. Manundu, and D. Lamba, 1982, The Matatu Mode of Public Transport in Metropolitan Nairobi. Nairobi: Mazingira Institute.

Kenya, Government of, 1997, Central Bureau of Statistics: Statistical Abstract, Nairobi: Government Printers.

Lester, Sobel A., (ed), 1979, Refugees: A World Report, New York.

National Council of Churches of Kenya(NCCK), Refugee Service Unit Annual Reports, Selected Issues between 1983-1997, Nairobi.

Pérouse de Montclos, M.-A., 1998, Le Poids de L'histoire et le Choc des Cultures: Les Réfugiés Somaliens du Kenya Confrontés à la Raison d'Etat. Autrepart, Paris: ORSTOM, pp.155-171.

Smock, D.R., 1982, "Eritrean Refugees in the Sudan" The Journal of Modern Studies 20(3) pp. 451-465.

UNHCR, 1991, Refugees No. 85, May.

UNHCR, Information Bulletin. Selected Issues.

UNHCR, 1997, Country Operations Plan: Kenya, Nairobi.

UNHCR, 1997, Statistics: Origin of Refugees By Country of Territory of Asylum by the End of 1996.

Weaver, J.L., 1985, "Sojourners Along the Nile: Ethiopian Refugees in Khartoum" Journal of Modern African Studies 23(1) pp. 147-156.

TEMOIGNAGE

L'itinéraire d'un demandeur d'asile rwandais à Nairobi.

Introduction

Mon exil à Nairobi n'a pas été planifié, contrairement à d'autres compatriotes. Quand le 1er Avril 1995, j'ai décidé de quitter Goma, capitale du Nord-Kivu en République Démocratique du Congo (ex-Zaïre), ce n'était ni pour rejoindre un parent, ni pour chercher du travail. Je n'étais pas non plus en transit pour un autre pays. Ma seule préoccupation était la sécurité. Je fuyais l'insécurité du camp de Katale où j'avais trouvé refuge avec ma famille après avoir été pillé et chassé du centre de Kiwanja à Rutshuru.

Depuis notre établissement dans ce qui était alors le Zaïre, ceux parmi nous qui avaient des objets de valeurs avaient été harcelés et dépouillés par les forces de sécurité et les bandes de malfaiteurs qui sévissaient dans la région. J'avais alors traversé la frontière dans ma voiture d'occasion, de marque BMW.

Terrorisé à Goma, je m'étais réfugié à Rutshuru quelque 80 Km au Nord, mais la situation n'était pas meilleure. J'ai alors décidé de vendre ma voiture à vil prix, 4500 US dollars (environ 200 000 Ksh au taux de change de l'époque), et de prendre l'avion pour Nairobi.

A cause des restrictions de mouvement dont nous étions l'objet, les compagnies aériennes au Zaïre n'acceptaient de Rwandais que si ceux-ci produisaient un visa délivré au préalable par les services compétents du pays de destination ou de transit. Les billets d'avion étaient vendus aller-retour en prévision d'un éventuel refoulement à l'aéroport d'arrivée!

Avec cinq billets aller-retour pour ma famille, il ne me restait pas grand chose du produit de la vente de ma voiture. A Nairobi, la compagnie de transport a refusé de me rembourser le ticket retour.

Premiers contacts, premières entraves

Déjà fragiles en tant que demandeurs d'asile, nous devions en outre composer avec l'étiquette collective de "génocidaire" qu'une propagande malveillante nous avait collée. Qui plus est, nous étions confrontés à notre ignorance des langues locales. A part quelques commerçants et intellectuels, très peu d'entre nous pouvaient engager une conversation en anglais ou en swahili.

Personnellement, mon vocabulaire anglais et swahili était trop pauvre pour me permettre de communiquer Pire, je ne connaissais Nairobi qu'en transit pour des missions en Europe. Au mieux, j'avais dû passer deux nuits dans un hôtel au centre de la ville.

Ces problèmes ont rendu notre vie très difficile à Nairobi. Dans nos transactions, nous n'avions souvent pas d'autre choix que d'accepter les conditions de l'offre sans pouvoir discuter ou marchander. Nous ignorions la langue. De plus, nous n'avions pas la possibilité de comparer les prix, ignorant tout du marché local. J'ai ainsi dépensé beaucoup d'argent à l'hôtel avant de découvrir ce qu'on appelle ici un "lodge", moins cher. Je me suis fait dévalisé deux fois avant de déménager dans l'appartement d'un quartier résidentiel. Je me suis aussi fait escroquer par un prétendu intermédiaire qui m'avait offert ses services pour me trouver une maison décente avec un loyer raisonnable. Finalement, j'ai dû prendre la première maison venue, un appartement de 3 chambres, sur information d'un compatriote qui habitait le même quartier. Et j'ai été obligé d'abandonner l'appartement un mois plus tard en raison du coût du loyer, qui était de 15 000 Kshs.

Le problème du statut juridique

Ceux parmi nous qui n'avaient pas de ressources suffisantes pour se convertir aux affaires n'ont pas tardé à se rendre compte que leur survie en ville allait être ardue. Nous avons alors commencé à miser sur l'assistance humanitaire en nous tournant vers le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR). Pour cela, il fallait mieux être d'abord reconnu par cet organisme et ainsi avoir droit à la protection et à l'assistance internationales.

Avant de quitter en catastrophe mon retranchement dans l'est de la République Démocratique du Congo, j'étais bien renseigné sur l'existence d'une représentation du HCR à Nairobi. Ce que j'ignorais totalement, c'était sa politique sur la question des réfugiés de mon pays.

Moi, je me croyais réfugié de fait et juridiquement éligible à un statut reconnu par le droit international. Par conséquent, je comptais, une fois arrivé dans la capitale kenyane, avoir recours au HCR en matière de protection et d'assistance.

Les informations fournies par les compatriotes arrivés avant moi m'ont vite fait déchanter. Ils m'ont montré des lettres de rejet des demandes d'asile, ou encore des notes dont le but était de reporter indéfiniment les rendez-vous avec le HCR. Curieusement, aucune de ces lettres de rejet n'indiquaient le motif du refus. On me disait que seules quelques femmes, essentiellement des veuves et des enfants, avaient pu obtenir une lettre de protection, laquelle imposait au bénéficiaire un délai d'une semaine pour aller se faire enregistrer dans le camp de Kakuma, au nord-ouest du Kenya. Les hommes étaient systématiquement refoulés.

J'eus de longues hésitations. Puis, quand les services d'immigration kenyans me refusèrent le renouvellement de mon visa (en septembre 1995), je fus obligé de tenter ma chance. D'octobre 1995 à mars 1996, j'ai littéralement été balancé comme une balle de tennis entre les bureaux du HCR à Westlands et sa succursale tenue par le Jesuit Refugee Service (JRS) sur Wood Avenue. A chaque fois, je n'ai jamais pu parler qu'aux préposés de la réception. C'est au mois d'avril 1996 que j'ai pu passer une interview et obtenir une lettre de protection après un dur plaidoyer : le prix de ma tenacité.

Le document me donnait aussi une semaine pour gagner le camp de Kakuma avec ma famille, qui s'était entretemps grossie de trois autres proches parents. On me refusait toute assistance en dehors de ce camp. Mais un frisson me traversait le corps chaque fois que je pensais à la vie dans un camp. Les horreurs, l'insécurité, les épidémies, les pénuries et le manque de soins que j'avais vécus dans les camps au Zaïre me dissuadaient du voyage. En outre, les rares compatriotes revenant de Kakuma disaient préférer retourner dans les camps du Zaïre, ce qui n'était pas pour me rassurer!

Je me donnai alors un sursis avant de décider où aller. Fort heureusement, un membre de ma famille parvint quelques jours plus tard à obtenir un contrat de trois mois renouvelables dans une ONG (Organisation non gouvernementale) internationale. Jusqu'à présent, c'est lui et lui seul qui a pris toute la famille à sa charge (huit personnes).

Pendant ce temps, nombre de mes compatriotes continuaient d'être malmenés par le HCR. Le fond de cette politique ne sera jamais dévoilé

officiellement. Quant à moi, on refusa de renouveler ma lettre de protection sous prétexte que je n'étais pas allé à Kakuma. Le gouvernement kenyen, lui, n'avait jamais traité ma demande d'asile. Au bout d'un an, j'ai abandonné la procédure quand un fonctionnaire m'a honnêtement expliqué que je ne pouvais pas obtenir d'asile pour la bonne raison que le pays n'avait aucune législation en la matière.

La question de l'assistance

Le HCR ayant refusé protection et assistance aux réfugiés rwandais, aucune autre organisation n'était prête à assumer seule ce fardeau. Les Rwandais ont donc été condamnés à se débrouiller pour payer la nourriture, le logement, les soins médicaux, les frais d'éducation des enfants, etc. Aujourd'hui, des familles entières ne peuvent plus se payer deux repas par jour. Beaucoup d'enfants ne sont plus scolarisés tandis que ceux encore à l'école sont en permanence menacés d'être renvoyés faute de payer le minerval (les frais de scolarité). L'initiative de Rwandais qui ont lancé une école privée il y a un an piétine depuis lors faute de financements. En outre, de plus en plus de malades n'ont pas accès aux soins médicaux.

En ce qui me concerne, le salaire du seul membre de la famille qui ait un emploi ne suffit pas toujours pour garantir plus d'un repas par jour. Quand les enfants tombent malades et doivent consulter un médecin, il leur faut parfois se contenter de médicaments incomplets, achetés sans ordonnance dans un kiosque ou un supermarché. Sur trois enfants, deux seulement vont à l'école. L'aîné, qui sait déjà lire et écrire, est obligé de rester à la maison.

Il importe de mentionner ici l'œuvre méritoire des Eglises en matière d'assistance aux réfugiés. Certaines paroisses catholiques et anglicanes ont aidé les cas les plus graves. Mais il est clair que leurs moyens sont réduits alors que les réfugiés ont justement tendance à s'agglomérer autour de ces églises.

Le logement

Pour nombre de réfugiés rwandais, le problème de logement est aussi source de préoccupation.

Arrivé en mai 1995, j'ai tout de suite été confronté à la crise du logement à Nairobi. L'augmentation des loyers était attribuée aux réfugiés les plus riches. Vrai ou faux ? Effectivement, parmi les premiers Rwandais arrivés

au Kenya après 1994, il y avait des hommes d'affaires, quelques politiciens, des intellectuels, des cadres du secteur privé, d'anciens hauts fonctionnaires ainsi que des familles ayant des connections à l'étranger. Ils habitaient des logements décents dans les quartiers autour du centre ville.

Spéculeurs impénitents, les "landlords" kenyans ont alors su exploiter le besoin et l'ignorance des nouveaux arrivants. Ce sont eux qui ont provoqué la flambée des prix. Ils n'ont pas hésité à résilier parfois sans préavis, les baux conclus avec les Rwandais qui refusaient l'augmentation des loyers, causant ainsi les premières frictions entre les anciens et les nouveaux locataires.

A mon arrivée à Nairobi, les réfugiés rwandais avaient globalement la réputation peu flatteuse d'être dépensiers. Dans toutes nos transactions, nous étions du coup amenés à payer plus cher que les Kenyans.

J'ai personnellement souffert de cet état des choses. Au départ, j'avais voulu habiter près de mes compatriotes en vue de me sentir plus en sécurité. Mais depuis, j'ai déménagé en moyenne tous les quatre mois, soit 11 fois en 36 mois, ceci afin d'ajuster le loyer à mes ressources. Partant d'un logement de 15 000 Ksh au mois de mai 1995, j'en suis aujourd'hui à occuper un deux pièces (pour huit personnes) avec un loyer mensuel de 6 500 Ksh. D'autres de mes compatriotes vivent dans des conditions encore pires. Il arrive qu'on préfère dormir le ventre creux et payer le loyer pour éviter d'être jeté à la rue avec les enfants.

L'emploi

L'emploi a constitué un des motifs d'attraction des réfugiés vers Nairobi. Là aussi, les obstacles n'ont pas manqué malgré les qualifications d'un certain nombre d'entre nous. La barrière linguistique doit être écartée de ces obstacles car elle a vite été surmontée par ceux qui croyaient pouvoir obtenir un emploi.

En revanche, l'imposition d'un permis de travail pour les étrangers et la propagande génocidaire entretenue à l'encontre des réfugiés rwandais ont été pour beaucoup dans nos difficultés. Quand j'ai posé ma demande de permis de travail en novembre 1995, j'ai aussitôt abandonné la procédure car on me réclamait 40 000 Ksh. Je n'ai jamais reçu les détails de ce montant attribué à la corruption ambiante. L'invalidation des anciens passeports rwandais en septembre 1995 a été un nouveau coup dur car le gouvernement de Kigali ne nous permettait pas d'acquérir de nouveaux documents, nous barrant toute

possibilité d'emploi. Certains employeurs nous montraient directement la porte quand nous leur mentionnions notre nationalité.

Ainsi, pour 37 demandes d'emploi que j'ai adressées par écrit à des employeurs locaux et étrangers, je n'ai reçu qu'une réponse, naturellement négative. Aujourd'hui, j'essaie de ne plus y penser. En revanche, je m'occupe avec d'autres compatriotes d'activités bénévoles à caractère social ou scientifique. Mais là non plus, nous ne parvenons pas à donner le meilleur de nous-mêmes, engoncés que nous sommes dans des problèmes de survie quotidienne.

L'insécurité en ville

Une autre source d'insécurité pour nous, demandeurs d'asile rwandais, c'est l'insécurité. L'insécurité au dehors, l'insécurité à la maison. Nous vivons dans une situation d'angoisse permanente. Nos enfants sont à tel point traumatisés que quand ils voient un policier, ils se mettent à pleurer et à courir pour se cacher. En effet, plusieurs enfants rwandais ont été arrêtés et détenus avec leurs parents. D'autres ont été abandonnés à la maison alors que leurs parents étaient en prison.

Le 18 juillet 1997 par exemple, j'apprends qu'un ami qui habite le même quartier a été arrêté. Je quitte la maison vers 7 heures du soir pour réconforter les membres de sa famille. Vers 10h30, un autre compatriote vient alors nous annoncer que les forces de sécurité sont en train de rafler tous les Rwandais de la ville. Je sors en catastrophe et parviens à me faufiler jusque chez moi. Quand j'arrive à la porte, un frisson me traverse : pas de bruit à l'intérieur, des piles de papiers jonchent l'entrée de la maison, les vêtements sont en désordre ... et au milieu, mes trois enfants (2 ans, 5 ans et 6 ans) avec leur cousin de 15 ans, un neveu que j'ai adopté. Tous les autres, la mère des enfants et deux belles soeurs, ont été arrêtés. Avant de partir, les policiers ont dit aux enfants qu'ils reviendraient me chercher. Les enfants étaient en larmes et n'ont pas dormi de toute la nuit.

Leur mère a été relâchée à 4 heures du matin après avoir payé "un petit quelque chose", tandis que les deux belles soeurs ont été détenues pendant 45 jours avant d'être libérées sur insistance du HCR..

Depuis, tout est à l'avenant. Un dimanche alors que j'allais à la messe avec mes enfants, une fille de 5 ans nous a mis en garde contre la tentation de parler kinyarwanda en public : nous risquons d'être identifiés par les forces

de sécurité. J'ai par la suite déménagé encore deux fois à cause des rafles de la police.

Face à l'ampleur de ces problèmes, j'ai tenté sans succès d'obtenir auprès des ambassades l'asile dans un autre pays, soit en Europe, soit en Amérique. Aucun pays d'Occident ne veut plus s'encombrer de réfugiés rwandais tant la propagande de diabolisation a été efficace. Le personnel des ambassades a trouvé un prétexte facile pour nous échouer en exigeant la présentation d'un passeport en cours de validité, impossible évidemment à produire.

Pour conclure ce témoignage sur une note quand même positive, je rappellerai cet adage qui dit qu'à toutes choses malheur est bon. En effet, nous avons beaucoup appris ici, à commencer par l'anglais, le swahili, le kikuyu, le luhya, etc... Nous apprenons surtout à vivre dans la privation, l'endurance et la patience ; nous découvrons nos défauts mais aussi nos qualités, notre génie de la débrouille... Sinon, comment expliquer que bien des gens arrivent à survivre?

Nous découvrons aussi que la solidarité et l'hospitalité des Africains ne sont pas un vain mot. Nous nous rendons compte qu'en dépit d'une vie urbaine marquée par une course effrénée pour l'argent, il existe des Rwandais, des Kenyans et même des Européens qui sont sensibles à la douleur d'autrui et qui ont le sens du partage.

Si je continue à faire face aux multiples épreuves, c'est notamment grâce au soutien que je continue de recevoir de compatriotes et d'amis kenyans ou européens.

Je remercie du fond du cœur un ami suisse et une famille kenyane qui m'ont offert l'abri, respectivement en août et en septembre 1997 alors que j'étais traqué par les forces de police.

Anastase A. HAGUMA
Nairobi

NOUVELLES DE L'IFRA

Mouvements:

Départs: Claire Médard, allocataire de recherche, Luce Trinquier, agent comptable (fin août 1997); Marie-Anne Aufeuvre, Représentante de l'Orstom en Afrique de l'Est (octobre 1997)

Arrivées: François Devenne, géographe, allocataire de recherche; Claude Souprayen, inspecteur du Trésor, agent comptable (septembre 1997); François Grignon, politologue, pensionnaire scientifique (novembre 1997). François Verdeaux, chercheur ORSTOM à l'ICRAF a été nommé Représentant de l'Orstom en Afrique de l'Est.

Vie interne

septembre 1997: réaménagement des locaux de l'IFRA

Deux nouveaux bureaux ont été créés sur la moitié ouest de la bibliothèque pour accueillir les chercheurs de l'ORSTOM. L'inventaire de la bibliothèque a été fait et le fonds a été spécialisé en sciences humaines et sociales et sur l'Afrique - et l'Afrique de l'Est en particulier. Les ouvrages portant sur d'autres thèmes ou aires géographiques ont été donnés aux bibliothèques du Centre culturel, du Lycée Denis Diderot, des départements de français de l'université de Nairobi et de Kenyatta university.

Accueil des visiteurs (hors projets de recherche)

- Prof. Edward I. Steinhart, Associate Professor of History, Texas Tech University, qui travaille depuis de nombreuses années sur les monarchies ougandaises. (septembre 1997).
- Alain Ricard, ancien directeur du CREDU, pour la présentation de son livre Ebrahim Hussein. Théâtre swahili et nationalisme tanzanien (Karthala).
- Trente-six étudiants de géographie de l'université de Paris 4, accompagnés par Mme Amat-Roze et M. Huetz de Lemps ont effectué un voyage d'étude de huit jours au Kenya (pays Kikuyu, Mont Kenya, plateau de Laikipia, Rift Valley, Kericho, Nairobi).
- Nelson Kaspeï, Professeur de Sciences politiques, Dartmouth College USA (spécialiste de la politique ougandaise)
- Marcel Rutten, géographe travaillant sur l'eau à Kajiado, de l'Africa Studie Centrum de Leiden (Pays-Bas)
- Deyssi Rodriguez-Torres, de l'université de Mons (Belgique)